



IMPACT SOCIAL DE LA
CRISE SANITAIRE
RENNES
RENNES MÉTROPOLE

SEPTEMBRE 2021

l'après
Le social partagé

CONTEXTE

AVANT-PROPOS

Les travaux sur l'Impact social de la crise sanitaire émanent d'une commande dans le cadre du conseil d'administration de l'APRAS (Juin 2020).

L'équipe de l'APRAS est ainsi sollicitée pour une démarche d'observation partagée des effets sociaux de la crise sanitaire. L'objectif est la compréhension fine de l'impact de la crise sanitaire sur les conditions de vie des habitants les plus vulnérables ou qui le deviennent précisément en raison de cette crise.

Parallèlement, nous avons été sollicités par les services de Rennes Métropole, de même que l'AUDIAR, pour mobiliser et transmettre une sélection d'indicateurs sur le thème des effets socioéconomiques de la crise sanitaire avec une attention particulière pour les jeunes.

Un obstacle majeur : disposer d'indicateurs réactifs

Les indicateurs habituellement mobilisés pour alimenter les travaux du Tableau de Bord Social et de l'Observatoire des Données Sociales, ne sont pas disponibles immédiatement. Les délais de recueil et de traitement sont réduits au maximum, mais les publications paraissent début octobre pour les chiffres de l'année précédente. Ainsi en octobre 2021, on aura le regard sur l'année 2020 (certains chiffres sont même disponibles uniquement courant novembre, ils font alors l'objet d'une diffusion par l'APRAS en novembre).

En juin 2020, lorsque les membres de l'APRAS confient à l'équipe le soin de réaliser ces travaux, le défi est de travailler différemment. D'autre part, collectivement nous n'imaginions pas que la crise sanitaire s'échelonnerait sur d'aussi longs mois.

Après une phase exploratoire menée avec nos partenaires à l'été 2020, nous avons pu établir et déployer la méthodologie que nous exposons ci-après.

Identifier les publics et les territoires fragiles potentiellement plus exposés aux conséquences de la crise sanitaire

Nous nous sommes appuyés sur notre partenaire d'observation sociale au long cours, le COMPAS, bureau d'études nantais qui déploie des travaux d'observation

sociale sur tout le territoire national. Le postulat était le suivant : les fragilités d'hier sont les difficultés de demain.

Il s'agit, à partir de données INSEE, d'agréger des indicateurs qui explicitent les difficultés des publics fragiles.

L'ensemble des baromètres permet d'identifier les fragilités humaines et territoriales, révélées par la crise sanitaire, afin d'anticiper les politiques publiques à mettre en œuvre dans le but de protéger les populations les plus vulnérables.

En ce sens, ces indicateurs agrégés sont des indicateurs de risque et non des indicateurs d'impact.

Quels sont les publics particulièrement fragilisés ?

Les baromètres analysés dans le diagnostic permettent d'identifier (et de quantifier pour certains d'entre eux) les publics les plus fragiles. La méthodologie retenue pour chaque baromètre tient compte du caractère bien souvent cumulatif des fragilités et la dimension territoriale vient renforcer une approche nécessairement transversale des problématiques soulevées et des publics identifiés.

COMPAS (Octobre 2020)

Mobiliser des indicateurs réactifs

Nous appuyant sur les partenaires investis dans les travaux de l'observatoire, nous avons exploré les possibilités de mobiliser autrement les indicateurs habituels et d'en produire de nouveaux. Ces explorations se sont menées alors que les rebondissements de la crise se poursuivaient encore (sorties de confinement, nouveaux confinements, mais aussi problématiques RH liées à la diffusion du virus,...), impactant les conditions d'accueil des publics et d'exercice des missions. Nous avons testé, fait, défait, refait.

Notre visée était d'obtenir des données à l'échelle des communes de Rennes Métropole et des quartiers rennais, en particulier les QPV (Quartiers Politiques de la Ville) et les IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique). Pour autant, nous avons travaillé avec les données disponibles. Parfois, elles l'étaient à l'échelle des grands territoires (Rennes Métropole, Ville de Rennes, CDAS), parfois au niveau plus fin souhaité. D'autre part, certaines données sont disponibles pour Rennes et ses quartiers, mais pas pour toutes les communes de Rennes Métropole (des données issues du CCAS de Rennes, données de certains fichiers détail INSEE...).

Ces données chiffrées ont été exposées, soumises à l'expertise collective des acteurs / actrices des territoires dans les différents domaines.

Analyse collective et qualitative

Les contacts avec nos partenaires dès l'été 2020 ont été centraux. Au départ, les entretiens individuels avaient pour but d'identifier les effets de la crise sanitaire à l'œuvre sur les publics et d'autre part sur les réponses publiques ou associatives des partenaires. Il s'agissait de nous orienter à partir du recueil qualitatif des acteurs / actrices (professionnel.le.s, bénévoles) sur ce que nous aurions à mettre en évidence. Et ensuite de voir avec chacun.e les indicateurs qui pourraient être mobilisés.

Les 1ers résultats mobilisés collectés ont été présentés dans le cadre du conseil d'administration de l'APRAS en Janvier 2021. La proposition que nous avons formulée était de soumettre à l'expertise collective les résultats dans des groupes de travail. En effet, nous pouvions observer des dissonances dans les résultats, des observations pour lesquelles nous devons tester des hypothèses, bénéficier de la connaissance de terrain des partenaires.

Ainsi 27 présentations dans des groupes de travail ont eu lieu sur le 1er semestre 2021. Au gré des rebondissements de la crise sanitaire et de son impact très concret sur la vie des services et des personnes, nous avons dû composer, nous adapter. Ainsi ces travaux ont fait l'objet d'un travail collectif sur plusieurs volets :

- L'emploi : les Groupes de Suivi Emploi (GSE), tous les quartiers rennais ont été concernés, les Points Accueil Emploi (PAE) pour les communes.
- Les revenus (RSA, aides financières) : GT des Espaces Sociaux Communs (ESC), Direction Insertion Aide à la Population et le CCAS de Rennes, la Coordination Aide alimentaire qui réunit les associations caritatives intervenant sur ce domaine.
- La jeunesse : Groupe Projet Chantier Jeunesse et GT Élus jeunesse de Rennes Métropole, le 4 Bis et ses partenaires, We Ker et Le Relais (Prévention spécialisée),
- Le numérique : l'équipe des médiateurs socio-numérique des Espaces Sociaux Communs (ESC)
- L'enfance et la famille : nous avons créé un groupe ad hoc associant des professionnel.le.s du Programme de Réussite Éducative, des centres sociaux, du

Service Santé Enfance de la Ville, de Parenbougé.

- Personnes Âgées : la coordination des Aînés des quartiers Maurepas La Bellangerais et Beaulieu Longs Champs, Jeanne d'Arc.

Des présentations plus générales ont eu lieu auprès du Réseau des Élus Cohésion Sociale de Rennes Métropole, des Observatoires du Conseil Départemental, du Conseil d'administration du CCAS de Rennes.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette élaboration collective.

Est présentée ici la majeure partie de ces travaux quantitatifs et qualitatifs. N'y figurent pas certaines explorations qui nécessiteraient de véritables chantiers, mais pour lesquelles nous avons pu mener des entretiens qualitatifs et parfois un premier niveau de traitement statistique. Nous souhaitons les citer ici et remercier les personnes qui ont dégagé du temps pour cette recherche pour la thématique de l'errance (Le Restaurant Social Leperdit), concernant les personnes migrantes (Le Réseau Louis Guilloux), concernant la santé mentale (Mission Promotion Santé Territoire de la Ville de Rennes, le CMP Saint Exupéry).

SOMMAIRE

SYNTHÈSE P.6

IMPACT SOCIAL DE LA CRISE : LE REGARD DU COMPAS

À PARTIR DE LEURS TRAVAUX MENÉS DANS
PLUSIEURS COLLECTIVITÉS EN FRANCE
P.8

1. IMPACT SUR LES REVENUS DES MÉNAGES P.10

1.1 RÉSULTATS DU COMPAS : INDICE AGRÉGÉ
P.10

1.2 LES CHIFFRES DU CHÔMAGE
P.12

1.3 EVOLUTION RSA / PPA
P.16

1.4 LES AIDES FINANCIÈRES
P.21

**1.5 L'AIDE ALIMENTAIRE DES ASSOCIATIONS
CARITATIVES**
P.24

1.6 LES IMPAYÉS
P.27

2. ENFANCE FAMILLE

P.29

2.1 INDICE AGRÉGÉ VULNÉRABILITÉ DES MOINS DE 18 ANS

P.29

2.2 ANALYSE COLLECTIVE QUALITATIVE

P.31

3. JEUNESSE

P.32

3.1 INDICES DE VULNÉRABILITÉ DES JEUNES

P.32

3.2 CHIFFRES RÉCENT IMPACT JEUNESSE : CHIFFRES WE KER

P.36

4. INCLUSION NUMÉRIQUE

P.38

5. PERSONNES ÂGÉES

P.41

ANNEXES

P.44

SYNTHÈSE

La crise sanitaire aura été une épreuve individuelle et collective.

Ces travaux nous ont apporté des surprises, des interrogations.

La 1ère surprise, à l'été 2020, était que nous avons été confrontés à un contraste entre des propos (notamment dans les médias) sur un impact socialement lourd, tandis que les acteurs / actrices interviewé.e.s faisaient majoritairement part d'observations mitigées, tenues, voire dans certains cas de baisse, notamment du fait des conditions d'accueil des publics qui n'étaient pas optimales. Pour la plupart des personnes interviewées, hormis celles œuvrant dans le champ de l'aide alimentaire, les évolutions étaient assez peu perceptibles; elles avaient besoin du recul des chiffres pour mieux appréhender leur réalité. Nous n'étions pas face à l'explosion des demandes.

2ème surprise : les territoires qui ressortaient le plus n'étaient pas ceux qui pour lesquels nous avons pointé les plus forts risques d'impact, à savoir, les Quartiers Politique de la Ville (QPV). Les plus fortes évolutions du chômage, ou du RSA se situaient en dehors de Rennes (Rennes Métropole hors Rennes) ou en dehors des QPV pour Rennes.

D'autre part, les évolutions étaient singulières à chaque territoire, parfois difficiles à interpréter. Ainsi nous avons travaillé collectivement avec les partenaires à analyser ; parfois nous n'avons pu poser que des hypothèses.

À tous moments, nous avons en tête que les chiffres ne donnaient pas à voir l'entièreté de la réalité des territoires.

En 1er lieu, il est indéniable que les différentes mesures ont joué leur rôle d'amortisseur. Ces aides ont émané de l'Etat (aide exceptionnelle solidarité, aide exceptionnelle à destination des indépendants...) ou des institutions locales (Fonds d'Urgence Logement de Rennes Métropole, aide exceptionnelle du Fonds Social Logement du Département,...). Elles ont permis de maintenir des situations, de temporiser. Elles ont été bénéfiques.

La mise en évidence de précarités déjà existantes

La crise sanitaire et les conséquences qui en ont découlé a mis un focus sur des précarités qui préexistaient : précarité des étudiants, travailleurs précaires, familles vulnérables, personnes âgées isolées, migrants...

L'interpellation a été forte, peut-être parce que d'autres couches de la société pouvaient être touchées, fragilisées par cette crise.

Cela a donné lieu à des mouvements de solidarité spontanés, dont la plupart sont passés inaperçus certainement (solidarités familiales, amicales, de voisinages), mais aussi à des actions déployées par le secteur associatif et des actions accompagnées par la collectivité (par exemple « Les Volontaires Solidaires de Rennes »).

Les QPV ne présentent pas les plus fortes augmentations pendant la période, mais demeurent les territoires les plus concernés par les difficultés observées

Les difficultés étaient déjà très importantes (nombre d'allocataires de minima, de foyers à bas revenus ou fortement dépendants des prestations). De fait, pour les foyers les plus éloignés de l'emploi, l'impact n'a pas concerné la perte de revenus liés à l'activité. Par contre cette crise s'est traduite par un éloignement des perspectives de retour à l'emploi.

Les travaux ont mis en évidence que la question du non recours, de ses différentes formes ont été centrales durant cette période. Les publics les plus éloignés des institutions ont pu l'être encore davantage. À côté du non-recours subi, a été rapportée l'observation d'un non-recours choisi et d'attitudes de défiance à l'égard des institutions. Cela semble plus significatifs dans les QPV, en particulier concernant la population jeune.

D'autres territoires émergent

Ils peuvent varier selon les thématiques, mais certaines sont signalés à plusieurs reprises.

Le niveau de difficultés reste loin derrière celui observé dans les QPV, mais des préoccupations émergent ou sont en train de s'installer. En matière d'action publique, la dimension de la prévention prend tout son sens.

Dans ces territoires, on peut observer des populations concernées par les difficultés de manière ponctuelle ;

des personnes qui disposent d'atouts, de ressources, qui peuvent entrer dans les dispositifs de manière assez rapide (ex RSA).

Les difficultés liées au numérique ont été citées souvent, pour différents publics. Les indices déployés donnent à voir le risque de rupture pour un nombre non négligeable de foyers.

La période a donné lieu à la reconfiguration des aides et une adaptation des réponses. De nouvelles formes d'échanges entre les usagers et les professionnels du travail social ont été signalées et saluées par un certain nombre d'usagers : d'autres manières d'entrer en relation avec les publics (des RDV téléphoniques, ou en visio, des échanges par SMS pendant le 1er confinement...). Il conviendrait d'analyser ce qu'elles ont apporté ; elles ont pu accélérer des évolutions sur les manières de travailler différemment dans le secteur social,

La crise sanitaire a été l'occasion d'une reconfiguration de l'aide alimentaire sur le territoire rennais, avec l'arrivée de nouveaux acteurs associatifs, du Village alimentaire et la mise en place d'une coordination entre les associations.

Des difficultés qui vont se donner à voir dans le temps. Plusieurs signaux vont dans ce sens, comme le creusement des dettes. Des dispositifs ont été mis en place pour temporiser (allongement de la trêve hivernale), mais les dettes demeurent et même s'aggravent.

Des difficultés ne se donnent pas à voir dans les indicateurs. Elles ont été rapportées par exemple concernant le volet enfance / famille, mais elles concernent de nombreuses franges de la population. Les liens sociaux ont pu être touchés de différentes manières. L'isolement social, l'insécurité psychique engendrés par cette crise sont venus percuter beaucoup de monde. Il a été signalé aussi le facteur de la durée. Ainsi, dans un 1er temps, il s'est agi de serrer les dents, de tenir collectivement, avec des conséquences qui ont pu être très fortes. La crise s'est installée durablement. D'autres catégories de population a priori moins fragiles ont également été impactées. Au final, ont été observées la hausse des violences intra-familiales, des situations de décompensation.... Les difficultés se donnent à voir dans

le temps, et certainement, vont encore se faire sentir dans la période à venir.

Ainsi la dimension de la santé mentale, qui a très peu été abordée ici, est centrale dans l'impact de la crise sanitaire. Dans différentes couches de la société, des personnes ont été éprouvées (de nombreuses personnes seules).

Nous mentionnons des publics qui n'ont pas fait l'objet du travail à la mesure de leurs enjeux : les personnes en errance et les migrants : Ceux qui sortent des radars, où la vulnérabilité est la plus forte, l'exposition dans l'insécurité matérielle et psychique, la plus aigüe.

Contact
Irma POULARD
i.poulard@apras.asso.fr

IMPACT SOCIAL DE LA CRISE : LE REGARD DU COMPAS

À PARTIR DE LEURS TRAVAUX MENÉS DANS PLUSIEURS COLLECTIVITÉS EN FRANCE

Le Compas a développé, dès mars 2020, un outil de mesure des impacts potentiels de la crise sanitaire. Celui-ci a été construit en s'appuyant sur les effets observés de la crise économique de 2008 : ils avaient mis en évidence le fait que les difficultés rencontrées correspondaient le plus souvent aux fragilités observées sur la période d'avant crise. Des baromètres d'impact potentiel de la crise ont ainsi été développés, portant sur ce postulat.

Le croisement entre ces indicateurs d'alerte et les observations de terrain confirme, voire complète cet adage : « les fragilités d'hier sont les difficultés d'aujourd'hui et de demain ».

Quels que soient les territoires analysés, l'impact de la crise apparaît multi-dimensionnel avec une persistance et une intensité des difficultés rencontrées très variables selon les publics.

Les ménages fragiles ont connu une baisse notable de leur niveau de vie, y compris pour des ménages qui n'étaient pas nécessairement les plus pauvres tandis que, pour une partie des ménages aisés, le confinement s'est traduit par une progression forte de l'épargne.

Des effets sur les budgets des ménages fragiles ont pu être observés pour :

- Des personnes ayant connu une fin de contrat (CDD ou intérim) et ne parvenant pas à enchaîner sur un autre contrat (qui s'est traduit par une forte augmentation de la catégorie A des demandeurs d'emplois).
- Des personnes ayant une activité de type auto-entrepreneur (perte de l'activité et pas de système « d'amortissement »).
- Des personnes ayant une activité pas toujours déclarée (garde d'enfant, ménages, réparation de véhicules, ...) voire illicite, mais aussi des pourboires pour certaines professions.
- Des actifs en emploi, ayant connu le chômage partiel

avec une baisse de leur salaire au niveau du SMIC mais dont la composition familiale a pu les amener sous le seuil de pauvreté

- Des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, confrontés à la difficulté d'obtenir des aides, à l'augmentation de certains biens.

Ainsi, les acteurs sociaux ont été fortement mobilisés et sollicités pendant et post-confinement. On note par exemple une progression des demandeurs d'emploi de catégorie A et notamment des primo demandeurs d'emploi, une augmentation des demandes d'aides alimentaires, des allocataires des minima sociaux,... ainsi que des accompagnements sociaux pour des situations plus dégradées à l'issue de la période de confinement.

Les jeunes souffrent particulièrement de cette crise mais globalement toutes les populations sont touchées. Les situations des jeunes étudiants ou jeunes actifs sont très différentes.

Le public jeune était un public souvent inconnu des services des CCAS, il a très peu bénéficié des aides de l'Etat, ce qui peut expliquer qu'il ait constitué un « nouveau public » s'adressant aux services sociaux. Pour autant, l'ampleur des sollicitations par les jeunes étudiants ne correspond pas aux observations médiatiques. Les cours à distance, l'isolement et les difficultés de ressources financières ont pu générer des situations très différentes selon les ressources et les possibilités de soutien des familles.

La question des jeunes sortis du système scolaire en période Covid est certainement une question pour laquelle il sera nécessaire d'être des plus attentifs. Les jeunes sortis du système scolaire en cette période de crise sanitaire ont peut-être, moins que les autres générations, bénéficié des prolongements de leurs périodes de stages pour leur entrée dans la vie active, ces derniers ayant été plus difficiles à trouver et les situations de télé-travail n'ayant pas permis la même insertion dans le milieu professionnel.

Pour les entreprises, l'effet a été brutal avec la fermeture des commerces, hôtels/restaurants, services de proximité,... Face à la baisse de l'activité et à l'incertitude sur leurs débouchés, les entreprises ont pu préférer ne pas pérenniser leur main d'œuvre temporaire ou réduire leurs embauches.

Le monde associatif a été impacté également avec un retrait des jeunes seniors très investis dans le monde associatif de solidarité.

La fracture numérique, déjà pré-existante, a été accentuée pendant toute cette période avec des besoins plus grands à tous niveaux (démarches administratives, école à distance, achats en ligne, ...) et des accès plus difficiles (fermeture des services administratifs, des médiathèques, ...). Les CCAS ont joué un rôle important dans les périodes de confinement, ils sont parfois les seuls à être restés ouverts et à avoir facilité l'accès aux droits face à des administrations longtemps fermées.

Dans les travaux menés pour les QPV (observation réalisée pour l'ensemble des quartiers de l'Hérault par exemple), on observe une très forte hausse des bénéficiaires du RSA en 2020. Si elle est environ d'un tiers plus faible qu'à l'extérieur des QPV elle reste malgré tout de l'ordre de 10%. Cet écart s'explique par un taux de bénéficiaires déjà très fort et reflète donc une progression moins importante en pourcentage mais pour autant très significative. Cela signifie que les personnes situées au-dessus du seuil du RSA, notamment les travailleurs pauvres, sont passés en dessous et sont donc devenus allocataires du RSA.

Des actions innovantes ont été mises en place en réponse à ces situations inédites, parmi lesquelles certaines initiatives qui pourraient être généralisées comme par exemple des actions de phoning, une organisation du réseau de bénévoles pour le portage de repas, des aides pour les courses, ... Elles ont montré la nécessité d'« aller-vers » et de mettre en place des contacts directs entre les accompagnants et les personnes à accompagner.

Une forte mobilisation de la communauté éducative a été observée et montré la nécessité de continuer à articuler les interventions de l'éducation nationale avec celles des collectivités locales, de renforcer les dispositifs de réussite éducative, de développer les actions de soutien à la parentalité, ...

La mobilisation des familles, des proches aidants, des voisins et parfois de nouveaux bénévoles a permis de répondre aux situations d'isolement des seniors notamment et de réactiver des solidarités que l'on croyait mises à mal. Elle constitue une « bonne pratique » qu'il serait souhaitable de voir perdurer au-delà de cette période exceptionnelle.

A l'issue de l'analyse des impacts de la crise pour les différents publics, les préconisations portent, par exemple, sur les actions de prévention au service du Bien vieillir, le renforcement des services de maintien à domicile, l'adaptation de la tarification des services de la ville, le développement de l'aide à l'équipement

numérique des familles, l'accompagnement via des médiateurs numériques...

L'ensemble des observations montrent que les publics les plus impactés ont été les publics les plus précaires.

Les familles à faible niveau de vie ont connu souvent de multiples effets du confinement avec le cumul de situations de fragilité (logement trop petit au regard des besoins du ménage, niveau de vie faible amputé par la baisse de ressources, augmentation des charges, faible maîtrise des outils numériques, difficultés dans l'accompagnement scolaire...)

Pour autant, il apparaît également que les impacts n'ont pas été aussi élevés qu'attendus, du fait certainement d'un effet amortisseur lié aux mesures mises en place au niveau gouvernemental comme au niveau local. L'arrêt des dispositifs d'aides exceptionnelles est attendu avec appréhension car il pourrait générer un effet « retard » sur les sollicitations.

C'est pourquoi il apparaît nécessaire de prolonger la veille sur les effets de la crise et notamment de poursuivre l'analyse afin de mesurer l'impact de la fin des mesures exceptionnelles et le décalage éventuel entre la période de crise et les effets à moyen et long terme. Il serait intéressant d'enrichir les observations actuelles par des analyses sectorielles approfondies autour du suivi des données relatives au chômage et conditions d'emploi, aux situations d'impayés et de sur-endettement, à l'évolution des solidarités et du lien social, aux phénomènes de décrochage et aux effets sur la santé mentale.



1. IMPACT SUR LES REVENUS DES MÉNAGES

1.1

RÉSULTATS DU COMPAS : INDICE AGRÉGÉ

À la fin de l'année 2020, la crise n'avait eu aucune conséquence sur les revenus de la très grande majorité de la population. Source : Observatoire des inégalités - Rapport sur les inégalités en France 2021

Cette crise va se traduire par le développement de la pauvreté en particulier par l'effet de la perte d'emploi pour un certain nombre de ménages. Une attention particulière doit être portée aux précaires, aux travailleurs pauvres, soit des populations situées jusqu'alors juste au-dessus des seuils de pauvreté. Source : COMPAS (Octobre 2020)

Il est tout aussi complexe de mesurer l'impact sur la précarité du travail : la part des travailleurs en contrat à durée déterminée (CDD) ou en intérim diminue en général au début des crises parce que les contrats courts s'arrêtent en premier. Source : Observatoire des inégalités

BUDGET DES MÉNAGES

Le COMPAS agrège des indicateurs pour expliciter les difficultés des publics et des territoires. Le 1er indicateur complexe concerne le budget des ménages.

4 indicateurs forment l'indice RISQUE en termes d'impact de la crise sur le budget des ménages :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire,
- une estimation du chômage récent,
- le taux de pauvreté,
- les populations situées entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus du seuil de pauvreté.

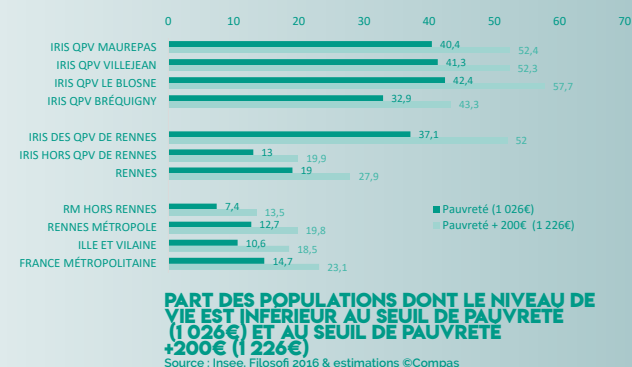
Les données sur les seuils de pauvreté sont bien connues et constituent un référentiel pour observer l'écart entre les territoires. Le seuil de pauvreté à 1 026€ représente 19% à Rennes et 13% à Rennes Métropole.

Ces résultats donnent à voir l'étendue des écarts. En

particulier, on observe que les taux les plus élevés sont très concentrés dans les QPV, que les Iris hors QPV sont à un niveau légèrement inférieur au seuil de pauvreté en France (14,7% en France Métropolitaine, contre 13% dans les Iris rennais hors QPV et 37% dans les Iris des QPV).

Par contre, l'indicateur sur le seuil de pauvreté +200€ (estimations ©Compas) est une première dans nos travaux.

Une attention particulière doit être portée aux précaires, aux travailleurs pauvres, soit des populations situées



jusqu'alors juste au-dessus des seuils de pauvreté, et qui peuvent être confrontés à une certaine fragilité économique. Un regard est ainsi porté sur les populations situées juste au-dessus du seuil de pauvreté. Ce sont les ménages qui ont un emploi mais dont celui-ci ne parvient qu'à les sortir légèrement du seuil de pauvreté français. Les ménages situés entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus sont pris en considération. En effet, le chômage partiel risque de faire passer en dessous du seuil de pauvreté certains de ces ménages, entraînant des difficultés à payer le loyer ou les charges. Dans ce groupe peuvent se retrouver également des entrepreneurs individuels dans une entreprise n'ayant pas de salariés, des auto-entrepreneurs qui ont pu connaître une baisse significative d'activité, des personnes en interim, CDD...

Les QPV concentrent 40% de la population rennaise vivant sous le seuil de pauvreté et 34% de celle entre 1 026€ et 1 226€. Au final 52% des habitants des QPV vivent sous le seuil des 1 226€. Bien que les populations dans la tranche intermédiaire (1 026€ / 1 226€) soient également présentes dans les Iris hors QPV, les QPV comptent une population majoritaire qui vit avec des revenus limités quand 1/5ème est concerné dans les autres quartiers.

Cet indice RISQUE en termes d'impact de la crise sur

méthodo calcul baromètre

Au total l'indice de risque s'appuie sur 4 indicateurs.

Chaque indicateur est noté de 0 à 5.

Cette note est attribuée en fonction de l'écart à la moyenne nationale, au regard de la dispersion observée de cette composante pour l'ensemble des communes de France métropolitaine.

La note maximale possible est de 20 et la valeur moyenne de la France métropolitaine est de 12.

Pour considérer la notion de sur-représentation ou non des indicateurs composant les baromètres territoire, chaque composante de l'indicateur synthétique est notée de 0 à 5.

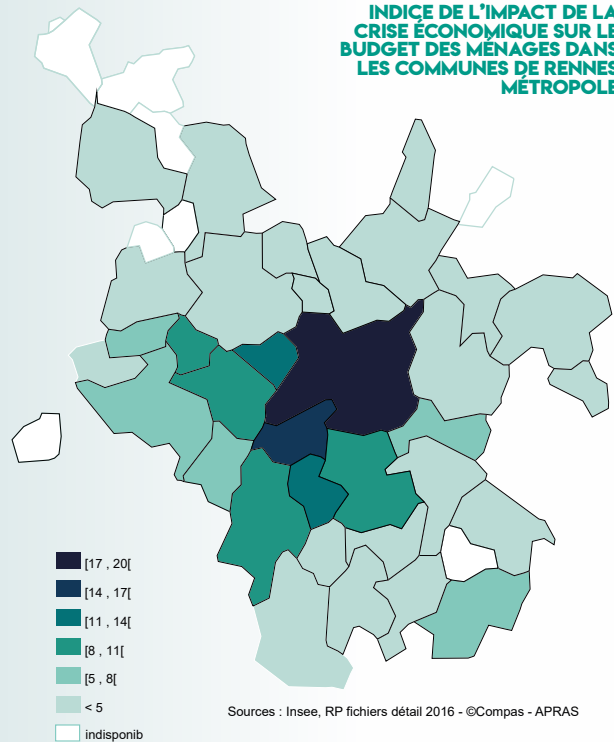
le budget des ménages met en évidence les Iris des QPV. La note pour la ville de Rennes est de 17. La note maximale (20) concerne 15 Iris qui appartiennent tous aux territoires prioritaires.

Derrière apparaissent à côté des autres QPV, des Iris en dehors des QPV : Le Bois Perrin, Fernand Jacq, Emile Bernard, Colombier Sud et Ouest et Pontchaillou.

Sont davantage concernés par la précarité de l'emploi, Pontchaillou et Colombier SW.

Est concerné à la fois par de la précarité et de la pauvreté, l'Iris Emile Bernard.

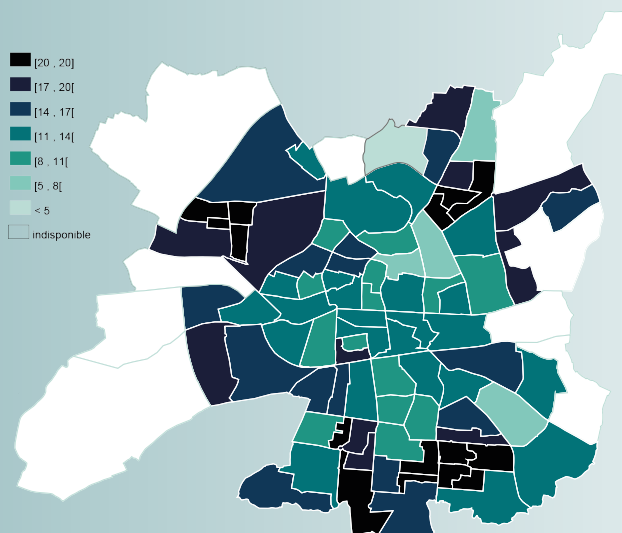
Les Iris Bois Perrin et Fernand Jacq ressortent pour leur note concernant la pauvreté.

INDICE DE L'IMPACT DE LA
CRISE ÉCONOMIQUE SUR LE
BUDGET DES MÉNAGES DANS
LES COMMUNES DE RENNES
MÉTROPOLITAINES

En ce qui concerne les communes de Rennes Métropole hors Rennes, les notes les plus élevées, tout en restant inférieure à celle de Rennes (17), s'observent à Saint-Jacques-de-la-Lande (14), Chartres-de-Bretagne (12), Vezin-le-Coquet (11) et Noyal-Châtillon-sur-Seiche (10).

Pour Saint-Jacques-de-la-Lande, ce sont les notes pour le taux de pauvreté et le chômage qui pèsent.

Pour les autres communes, ce sont les notes pour l'emploi précaire qui font la différence.

INDICE DE L'IMPACT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR LE
BUDGET DES MÉNAGES DANS LES IRIS DE RENNES

1.2

LES CHIFFRES DU CHÔMAGE

L"Les statistiques du chômage arrêtées au 31 décembre 2020 ne constituent pas un bilan. Plus la crise dure, plus la suspension temporaire de certaines activités risque de se traduire à l'avenir par des restructurations sectorielles profondes. Nul ne sait dire quel sera le prix du choc économique en termes de faillites d'entreprises et de licenciements." Source : Observatoire des inégalités

ÉVOLUTIONS DE LA DEMANDE D'EMPLOI

La demande d'emploi fait l'objet d'un suivi trimestre après trimestre. Ces statistiques rendent compte du nombre de chômeurs inscrits à Pôle Emploi ; les personnes non inscrites n'apparaissent pas dans ces statistiques officielles du chômage.

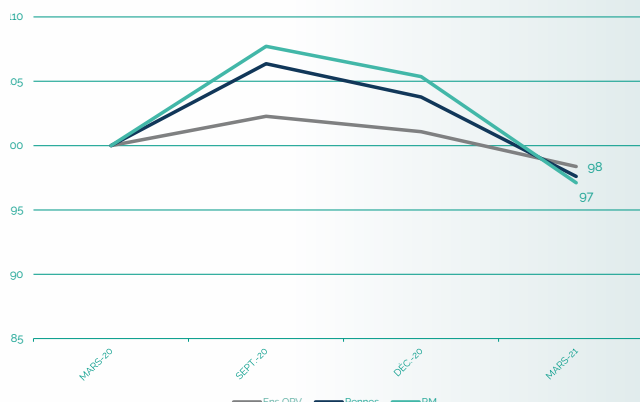
Sur les premiers mois de la crise sanitaire, il apparaît que la progression du chômage, néanmoins freinée par les mesures de chômage à temps partiel, n'en demeure pas moins effective. L'observation met surtout en évidence des mouvements au sein des catégories. En particulier des catégories B et C vers la catégorie A. Il s'agissait alors de demandeurs d'emploi qui travaillaient (+ de 78 heures pour la catégorie C, 78 heures ou moins pour la catégorie B) et qui se retrouvent sans aucune heure de travail (catégorie A).

On observe également sur les premiers mois que les plus jeunes (les moins de 25 ans) sont plus fortement impactés, les taux de progression sont les plus élevés pour ces catégories.

Également la progression apparaît variable selon les territoires et défie ce à quoi on s'attendait : les taux d'évolution apparaissent les plus significatifs en dehors de Rennes et en dehors des QPV sur Rennes.

CHÔMAGE-ÉVOLUTION DEMANDEURS D'EMPLOI PÔLE EMPLOI-CAT. A ÉVOLUTION « BASE 100 » MARS 2020 > MARS 2021 RENNES MÉTROPÔLE - RENNES - QPV RENNAIS

Source : Pôle Emploi - APRAS



méthodo

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi
Données brutes - Statistiques Trimestrielle du Marché du Travail

Catégories des demandeurs d'emploi :

A : tenus de rechercher un emploi, sans emploi

B : tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite ≤ 78 h dans le mois

C : tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite > 78 h dans le mois

D : non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (stage, formation, maladie, congé maternité...)

E : non tenus de rechercher un emploi, en emploi (bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise...)

CHÔMAGE-ÉVOLUTION DEMANDEURS D'EMPLOI PÔLE EMPLOI-CAT. A ÉVOLUTION « BASE 100 » MARS 2020 > MARS 2021 5 QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE RENNAIS

Source : Pôle Emploi - APRAS



Sur la période Mars 2020 à Septembre 2020, la progression de la demande d'emploi a été beaucoup plus rapide dans les communes hors Rennes et dans les territoires en dehors des QPV rennais.

Les QPV, en moyenne, observent une hausse limitée.

D'autre part au sein des QPV, la progression a été variable (négative sur Cleunay, stable sur Maurepas, légère hausse sur Villejean, hausse plus significative sur Le Blosne et Clôteaux Champs Manceaux).

À partir de décembre 2020, les territoires enclenchent une diminution du chômage. Au final, Rennes Métropole met en évidence une baisse globale entre mars 2020 et mars 2021 de -2,9% (le mois de mars 2020 avait déjà enregistré une hausse liée au début du 1er confinement), -3,6% pour les communes hors Rennes, -2,4% pour Rennes. Les QPV qui ont été marqués par des évolutions plus limitées affichent une baisse de -1,6% , avec des taux variables selon les territoires (-12% pour Cleunay dont les

évolutions sont tendanciuellement plus fortes du fait de la taille de ce petit territoire, -6% à Maurepas, -4% à Villejean, +1% au Blosne, +6% à Clôteaux Champs Manceaux).

Avec les acteurs / actrices du territoire sur le champ de l'insertion, nous avons tenté d'analyser ces évolutions contrastées.

En 1er lieu, la demande d'emploi officielle reflète le nombre d'inscrits à Pôle Emploi. Toutes les personnes en recherche d'emploi, pouvant s'estimer au chômage, ne sont pas inscrites à Pôle Emploi, notamment si elles ne perçoivent pas d'indemnités chômage. C'est le cas des jeunes qui sont primo-arrivants sur le marché de l'emploi ou qui ont insuffisamment cumulé d'expérience en emploi pour ouvrir des droits. C'est également plus souvent le cas pour les habitants des QPV pour lesquels les différents indicateurs et observations de terrain montrent un plus grand éloignement de l'emploi, des situations de chômage de longue durée plus fréquentes.

Le non-recours a été possiblement accru dans la période récente avec la dématérialisation accentuée (cf. partie Précarité numérique) pour les publics disposant de moins d'atouts et de ressources, plus dépendants des services sociaux. Sur la 1ère période de la crise, notamment sur le 1er confinement, les publics les plus fragiles ont pu être confrontés à une plus grande difficulté pour accéder aux services sociaux.

Sur Cleunay, le territoire QPV est plus petit et les évolutions relatives s'en trouvent amplifiées (la baisse de 12% dans la catégorie A concerne 20 personnes).

Sur Maurepas : le recul du nombre de demandeurs d'emploi (-6%, soit -49 personnes dans la catégorie A) fait écho à une diminution des accueils dans les services. L'hypothèse principale est liée à la baisse de population récente conséquente aux travaux liés à la rénovation urbaine qui ont donné lieu à des départs d'habitants.

Autres hypothèses :

- Le niveau de difficulté est tellement concentré (en particulier sur Brno et E. Mounier) qu'il pourrait atteindre des niveaux maximums sur ces indicateurs.
- Sur ce territoire, la défiance à l'égard des services publics est observée notamment concernant la population jeune et on fait l'hypothèse d'un niveau de non recours choisi, à côté du non recours subi¹.

Les échanges avec les professionnel·le·s dans le cadre des GSE (Groupe de Suivi Emploi) ont été le lieu d'expression

sur l'articulation des services avec Pôle Emploi. Dans des quartiers, il a été évoqué l'invitation des professionnel·le·s du CCAS à inciter les personnes à s'inscrire comme demandeurs d'emploi (*"on oriente beaucoup lors de la 1ère inscription et à l'ERE (Espace Ressource Emploi) vers Pôle Emploi"*) tandis qu'ailleurs cette démarche pouvait rencontrer des difficultés. Ainsi une hypothèse est que les écarts pourraient être liés en partie aux pratiques et articulations des services selon les territoires.

Sur le quartier de Villejean, ont été accueillis des étudiants qui, dans le contexte de la crise sanitaire (difficulté d'accéder aux stages ou de partir à l'étranger), mettaient fin à leurs études et venaient ainsi rejoindre les effectifs des actifs en recherche d'emploi.

Bréquigny, Champs Manceaux est un territoire qui réagit vite lors de crises ou de changements, des personnes qui peuvent vite reprendre ou perdre un travail selon les variations de l'offre d'emploi (place importante de l'emploi intérimaire, emploi de caissières, dans l'hôtellerie, fermeture des restaurants, ménage...).

A été évoquée sur certaines antennes, l'arrivée de populations venues de l'extérieur, d'autres départements.



¹ Sur le non-recours et ses différentes formes (subi / choisi), nous renvoyons aux travaux de Pierre Mazet et de l'ODENORE (Observatoire des Non-Re-cours aux droits et services).

ANALYSE DU PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI MARS 2021 / MARS 2020 / MARS 2019

Les analyses portent sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sur les 3 catégories ABC (observées ensemble) aux dates du 31 Mars 2021, 2020 et 2019.

Le chômage dans les QPV est plus masculin :

Rennes QPV : 57,8% d'hommes parmi les demandeurs d'emploi (ABC) au 31.03.2021

Rennes hors QPV : 53,6%

Rennes Métropole hors Rennes : 47,3%

Les communes hors Rennes affichent pour leur part, un chômage plus féminin :

Rennes QPV : 42,2% de femmes parmi les demandeurs d'emploi (ABC) au 31.03.2021

Rennes hors QPV : 46,4%

Rennes Métropole hors Rennes : 52,7%

Quels que soient les territoires, la progression a davantage touché les hommes (Évolutions 2019/2021) :

Rennes QPV : +6,7% entre 2019 et 2021 pour les hommes, -1,9% pour les femmes

Rennes hors QPV : +6,6% pour les hommes, +0,5% pour les femmes

Rennes Métropole hors Rennes : +7,2%, +3,8% pour les femmes

Il faut se souvenir que le non recours, la non inscription comme demandeuses d'emploi est amplifiée pour les femmes dans les QPV (plusieurs indicateurs l'attestent, par exemple, les taux "d'autres inactifs" les plus élevés). Présentant des niveaux de qualification plus faibles, confrontées à davantage de freins en matière d'insertion en termes de mobilité (absence de permis de conduire et/ou de véhicules), en termes d'accueil du jeune enfant (monoparentalité plus répandue, coût des modes de garde au regard de revenus provenant d'emplois plus précaires, à temps partiel et non qualifié), ces femmes sont plus souvent en situation de parent au foyer, ou en congé parental.

Ainsi ces données mettent en évidence une double inégalité concernant les femmes : les femmes plus qualifiées davantage présentes dans les communes hors Rennes sont plus souvent confrontées au chômage que les hommes, tandis qu'une part des femmes des QPV disposant de peu d'atouts en termes d'insertion se retirent tout simplement du marché de l'emploi. Ces dernières disparaissent de la statistique officielle du chômage. Il

importe qu'elles puissent être prises en compte dans les analyses sur le chômage, ou le "halo" du chômage, malgré leur invisibilité.

Concernant l'âge des demandeurs d'emploi, les écarts entre les territoires sont les plus marqués pour les tranches 25 à 29 ans et 40-49 ans.

Les 25-29 ans constituent une tranche d'âge très représentée dans la demande d'emploi rennaise, c'est moins le cas dans les QPV et hors Rennes.

Rennes QPV : 15,7% de 25-29 ans parmi les demandeurs d'emploi (ABC) au 31.03.2021

Rennes hors QPV : 21,4%

Rennes Métropole hors Rennes : 16,8%

Cette tranche d'âge très représentée à Rennes s'explique par le fait que des jeunes étudiants sur Rennes y débute leur vie active. Cette tranche d'âge est globalement très représentée à Rennes, derrière celle des 18-24 ans.

En revanche, les 40-49 ans forment la tranche d'âge surreprésentée dans les QPV :

Rennes QPV : 23,6% de 40-49 ans parmi les demandeurs d'emploi (ABC) au 31.03.2021

Rennes hors QPV : 18,9%

Rennes Métropole hors Rennes : 20,9%

Dans les QPV, aucune tranche d'âge ne marque une progression significative sur la période 2019/2021. Les moins de 25 ans, sont même en diminution, quand ils augmentent dans les autres territoires.

Rennes QPV : -3,2% pour les -25 ans (-24,5% à Maurepas, -24,6% à Clôteaux Champs Manceaux). À noter la hausse à Villejean (+15,3% et +5,0% au Blosne).

Rennes hors QPV : +7,9%

Rennes Métropole hors Rennes : +3,8%

Les écarts pour les niveaux de formation font partie des écarts les plus marqués entre les territoires. Ils reflètent les différences déjà observées sur l'ensemble de la population et sont souvent amplifiés pour les strates de population exposées aux difficultés.

Rennes QPV : 51,1% des demandeurs d'emploi (Cat ABC) au 31/03/2021 ont un niveau inférieur au Bac

Rennes hors QPV : 26,4%

Rennes Métropole hors Rennes : 32,1%

Les évolutions concernant les niveaux de formation ne peuvent être observées qu'entre 2020 et 2021 (des modifications sur les modalités d'inscription en 2019 ont

rendu invalides les niveaux de formation saisis à cette date).

Sur l'évolution 2020/2021, qui est moins marquée, car le chômage avait déjà enregistré une progression en mars 2020, il apparaît toutefois que les hausses selon les niveaux de formation ont été variables en fonction des territoires.

Dans les QPV et les communes hors Rennes, la hausse est la plus significative pour les diplômés du supérieur :

Rennes QPV : +3,5% pour les bac +2 et supérieur

Rennes hors QPV : +2,1%

Rennes Métropole hors Rennes : +4,4%

Pour Rennes hors QPV, la hausse est plus importante pour les niveaux les plus faibles :

Rennes QPV : -0,6% pour les niveaux inférieurs au bac

Rennes hors QPV : +3,5%

Rennes Métropole hors Rennes : +0,2%

Concernant les motifs d'inscription, les QPV sont moins marqués par les fin de CDD, mais cette catégorie a fortement progressé entre 2019 et 2021 :

Rennes QPV : +12,7% pour le motif "fin de CDD" (Cat ABC)

Rennes hors QPV : +2,2%

Rennes Métropole hors Rennes : +3,8%

Pour autant la part de ce motif reste inférieure dans les QPV.

Les 1ères inscriptions sur le marché de l'emploi forment une part mineure des motifs d'inscription (4,4% en moyenne sur Rennes Métropole, pas de grandes distinctions entre les territoires). Par contre elles progressent fortement sur tous les territoires :

Rennes QPV : +20,7% pour le motif "1ère entrée sur le marché de l'emploi" (Cat ABC)

Rennes hors QPV : +20,9%

Rennes Métropole hors Rennes : +19,2%

Le motif "démission" est en baisse sur tous les territoires.

L'indemnisation avec le niveau de formation constitue un des critères qui différencie fortement les territoires.

D'ailleurs ces critères sont liés, puisque les demandeurs d'emploi indemnisés sont plus représentés parmi ceux qui ont un niveau de formation supérieur.

Les demandeurs d'emploi des QPV sont moins indemnisés (cf graph).

Par contre en termes d'évolution, on observe que la hausse du chômage a concerné les demandeurs d'emploi

indemnisés quand les non indemnisés étaient en recul :

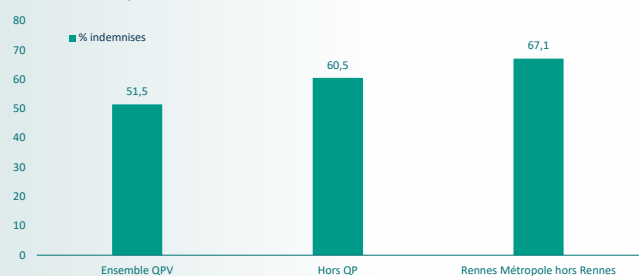
Rennes QPV : +15,4% de chômeurs indemnisés, contre -7,7% pour les non indemnisés (Cat ABC, 2019/2021)

Rennes hors QPV : +10,7% de chômeurs indemnisés, contre -5,5% pour les non indemnisés

Rennes Métropole hors Rennes : +11,3% de chômeurs indemnisés, contre -5,1% pour les non indemnisés

Il s'agit là encore des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. Dans les faits, les chômeurs non indemnisés sont-ils effectivement moins nombreux ?

**CHÔMAGE - % DES DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS
(CAT. ABC AU 31.03.2021)**
Sources : Pôle Emploi, APRAS



1.3

ÉVOLUTION RSA / PPA

CHIFFRES DE LA CAF³⁵

Les données présentées sont transmises par la CAF d'Ille-et-Vilaine pour les travaux d'observation sociale de l'APRAS, en particulier dans le cadre de l'observation de

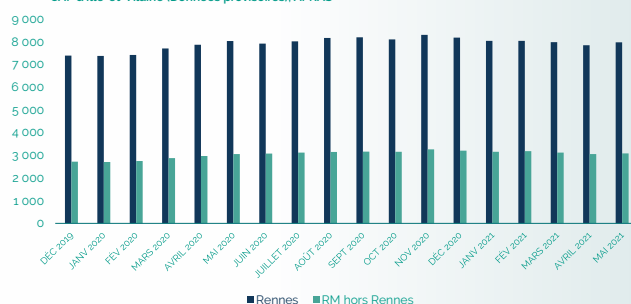
l'impact social de la crise sanitaire.

Ces données sont considérées comme provisoires. Les données officielles sont consolidées à 6 mois.

Ces données transmises mensuellement ne sont disponibles qu'à l'échelle des grands territoires (Département, Rennes et Rennes Métropole).

ALLOCATAIRES DU RSA (CAF AU 31.12)

CAF d'Ille-et-Vilaine (Données provisoires), APRAS



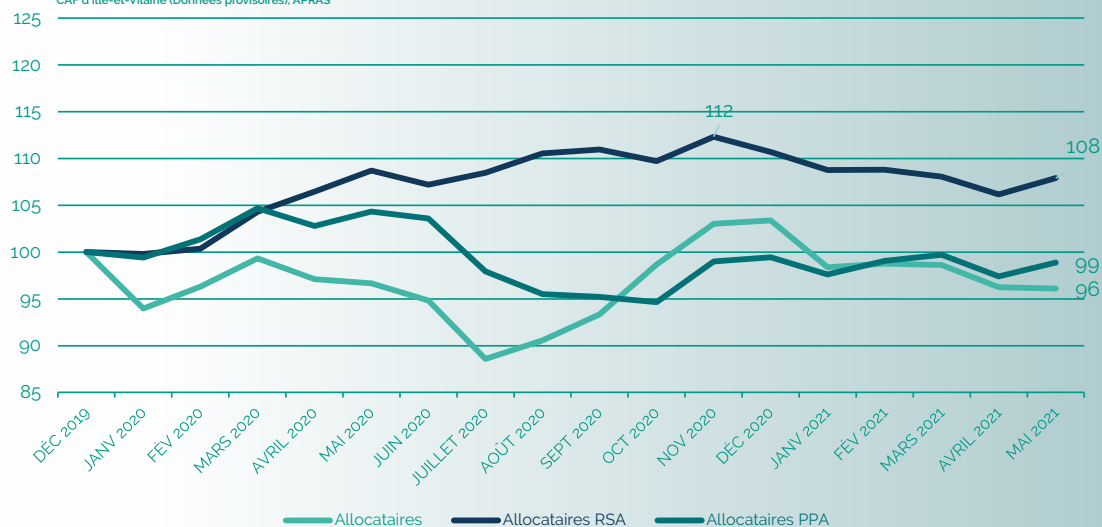
ALLOCATAIRES DU RSA (CAF AU 31.12)

CAF d'Ille-et-Vilaine (Données provisoires), APRAS

	Rennes	RM hors Rennes	Rennes Métropole
déc. 2019	7 389	2 716	10 105
mars 2020	7 706	2 873	10 579
nov. 2020	8 299	3 264	11 563
déc. 2020	8 178	3 201	11 379
mai 2021	7 973	3 083	11 056
Ev' NB Dec 2019 > Mai 2021	+584	+367	+951
Ev' % Dec 2019 > Mai 2021	+7.9 %	+13.5 %	+9.4 %

NB D'ALLOCATAIRES CAF, RSA ET PPA - ÉVOLUTION BASE 100
DÉC 2019 > MAI 2021 - RENNES

CAF d'Ille-et-Vilaine (Données provisoires), APRAS

NB D'ALLOCATAIRES CAF, RSA ET PPA - ÉVOLUTION BASE 100
DÉC 2019 > MAI 2021 - RENNES MÉTROPOLE HORS RENNES

CAF d'Ille-et-Vilaine (Données provisoires), APRAS



On observe une progression du nombre d'allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active) exceptionnelle sur les territoires en 2020.

Notons d'abord que la progression du nombre d'allocataires du RSA a été enclenchée avant le début de la crise ; elle intervient dès la fin d'année 2019. Elle se trouve amplifiée de mars à novembre 2020.

À partir de décembre 2020, on observe une diminution du nombre d'allocataires du RSA. Cette baisse s'observe également à un niveau national.

"La baisse du nombre d'allocataires du RSA et de l'ASS amorcée fin 2020 se poursuit début 2021"

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>

Néanmoins le niveau des effectifs reste bien supérieur à celui observé avant le début de la crise sanitaire : +9,4%, soit +951 allocataires entre Décembre 2019 et Mai 2021.

Par ailleurs, si l'augmentation a été supérieure en effectif sur Rennes (+584 à Rennes, +367 hors Rennes), en tendance elle a été plus accentuée hors Rennes (+7,9% à Rennes, +13,5% hors Rennes).

Le nombre total d'allocataires (70 224 en Mai 2021 à Rennes, 45 805 à Rennes Métropole hors Rennes) qui recouvre toutes les prestations (les minima, mais aussi les prestations familiales et pour le logement) est fortement impacté à Rennes par les variations relatives aux allocataires au titre du logement (ils représentent plus de 40% de l'ensemble des allocataires). On peut voir ainsi la chute enclenchée d'avril et jusqu'à l'été en partie liée à des locataires (notamment étudiants) qui ont laissé leur loyer suite au 1er confinement et la remontée à partir du mois d'août.

Fin Mai 2021, la PPA (Prime d'activité) concernait 18 581 allocataires à Rennes et 15 058 hors Rennes. Il est intéressant d'observer que la PPA est davantage développée hors Rennes: on compte 4,8 bénéficiaires de la PPA pour un bénéficiaire du RSA hors Rennes, contre 2,3 à Rennes. Cet écart est lié aux profils des allocataires différents selon les territoires. Dans les communes hors Rennes, les allocataires sont généralement plus proches de l'emploi et plus souvent allocataires de la PPA, qui est un complément de revenu aux travailleurs présentant des ressources modestes.

En ce qui concerne l'évolution de cette prime, les variations s'observent au fil du déploiement de la crise sanitaire. Elle est fortement liée aux fluctuations du chômage. Entre Mars et Octobre 2020, le nombre d'allocataires chute de 6,9% sur Rennes Métropole (-2 437 allocataires) ; la baisse

est plus forte à Rennes (-9,6%, contre -3,6% hors Rennes). Des personnes qui travaillaient sur des emplois avec un revenu limité, ont perdu leur emploi et la prime qui allait avec.

Sur la même période, le RSA qui est en progression ne vient pas compenser la baisse (+682 allocataires sur la période). Ainsi un certain nombre d'allocataires ont dû basculer vers d'autres indemnités, en particulier les indemnités chômage. À noter que l'indemnisation chômage peut être cumulée avec la PPA pendant 3 mois. Un des impacts sociaux de la crise sanitaire, au-delà de la perte de son emploi, s'est accompagné de la perte de la prime de soutien aux travailleurs pauvres et du basculement vers d'autres dispositifs. Comment se sont passés ces passages vers d'autres dispositifs ? L'activation des droits se passant via les démarches numériques a-t-elle pu se passer aisément ? Les bénéficiaires n'ont-ils pas souffert de creux dans le passage de relais d'un dispositif à l'autre ?

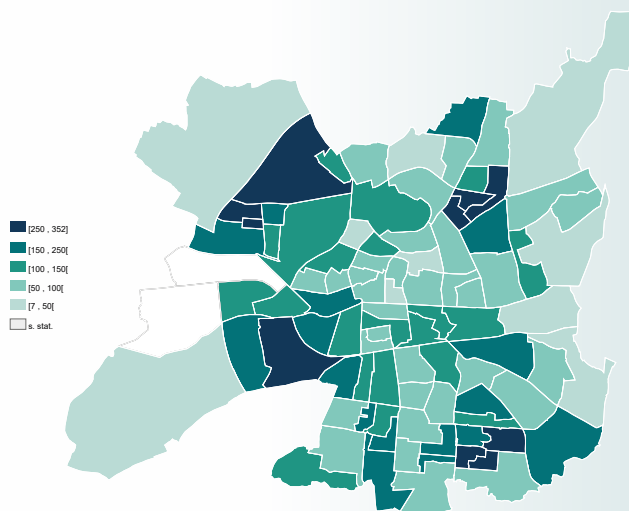
Ces passages, liés à la perte d'emploi, vers d'autres dispositifs ont impacté les revenus à la baisse pour les travailleurs / travailleuses concernés.e.s.

CHIFFRES DU CCAS DE RENNES

Le CCAS de Rennes par délégation du Conseil Départemental accompagne les bénéficiaires du RSA, en particulier pour l'accompagnement socioprofessionnel (l'accompagnement du volet professionnel est réalisé par Pôle Emploi). D'autre part, le CCAS accueille sur RDV les bénéficiaires pour leur inscription (la demande peut être également réalisée par voie numérique sur le site de la CAF). C'est la raison pour laquelle le CCAS dispose d'une connaissance des bénéficiaires du RSA, soit parce qu'il les accompagne, soit parce qu'il a enregistré leur demande. Un certain nombre d'allocataires RSA qui apparaissent dans les fichiers du CCAS sont dispensés d'obligations. Les données du CCAS de Rennes sur les bénéficiaires sont précieuses, car elles nous permettent d'observer leur profil. Par ailleurs, pour cette étude sur l'impact social de la crise sanitaire, nous allons observer le profil des bénéficiaires entrés dans le dispositif depuis le 1er avril 2020.

Nous travaillons donc sur le fichier des allocataires du RSA connus par le CCAS au 31.12.2020 qui concernait 12 394 personnes.

ALLOCATAIRES RSA (CCAS) PAR IRIS AU 31/12/2020



Sources : CCAS de Rennes, au 31.12.2020 - L'APRAS

Les Iris comptant au moins 250 allocataires du RSA au 31.12.2020

Brno	352
Beauregard	296
Dalle Kennedy	280
E Mounier	272
Cleunay Est	272
Le Gast Est	271
Villejean NW	259
Le Landrel E. - Les Hautes Ourmes	258
Torigné Ouest	258
Torigné Est	250

33% des allocataires du RSA (CCAS) résidaient dans un Quartier Politique de la Ville (les QPV comptent 16% des habitants).

12% des allocataires sont domiciliés (587 pour une domiciliation pour les personnes sans domicile fixe à la CAO rue de la Barbotière et 868 pour une domiciliation Gens du Voyage à Gros Malhon).

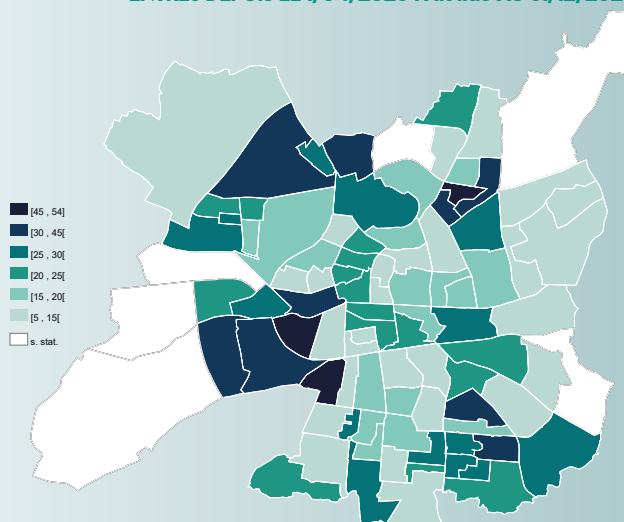
Les Iris avec au moins 250 allocataires appartiennent aux QPV. Seule exception, l'Iris Beauregard, qui pèse aussi lourd qu'un petit quartier, vient en 2ème rang.

On observe également que des Iris en dehors des QPV arrivent au second plan : Emile Bernard (quartier Maurepas - La Bellangerais), Parc de Maurepas (quartier Maurepas - La Bellangerais), Mail (Bourg l'Evêque - La Touche), La Madeleine Mauconseil (Sud Gare), Cimetière de l'Est (Francisco Ferrer - Vern), Francisco Ferrer, La Poterie Sud.

Les éléments mis à disposition par le CCAS nous permettent d'observer que les profils des bénéficiaires divergent fortement selon les territoires (âge, niveaux de formation, composition familiale...).

2 060 allocataires du RSA (CCAS au 31.12.2020) sont entrés dans le dispositif depuis le 1er Avril 2020.

ALLOCATAIRES RSA (CCAS) ENTRÉS DEPUIS LE 1/04/2020 PAR IRIS AU 31/12/2020



Sources : CCAS de Rennes - L'APRAS

La part des QPV est nettement moins représentée (12%, contre 33% pour l'ensemble de l'effectif).

Les domiciliations le sont davantage (19% contre 12%).

Sont mixés ici des Iris des QPV (Brno, E Mounier, Le Gast Est, Le Landrel Est, une partie des Iris Cleunay Est et Cleunay Ouest qui est en QPV) et des Iris des autres quartiers. Apparaissent ici les quartiers Sud Gare, Arsenal Redon, Beauregard, Saint Martin, Bourg l'Evêque, Francisco Ferrer.

Dès lors, il importe d'aller plus loin sur le profil de ces allocataires inscrits depuis le 1er Avril. En quoi est-il différent de celui du reste de l'effectif ?

IRIS comptant + 30 nouveaux allocataires depuis 1er Avril	
Brno	54
La Mabilais	52
La Madeleine	47
Cleunay Est	43
Beauregard	41
E Mounier	39
Le Gast Est	37
ZA Nord	36
Landrel E - Htes Ourmes	35
Mail	34
Cleunay W	32
Francisco Ferrer	30

Sources : CCAS de Rennes - APRAS - 2020

Ce sont un peu plus souvent des hommes :
53% des inscrits à partir du 1er Avril, contre 50% pour les autres.

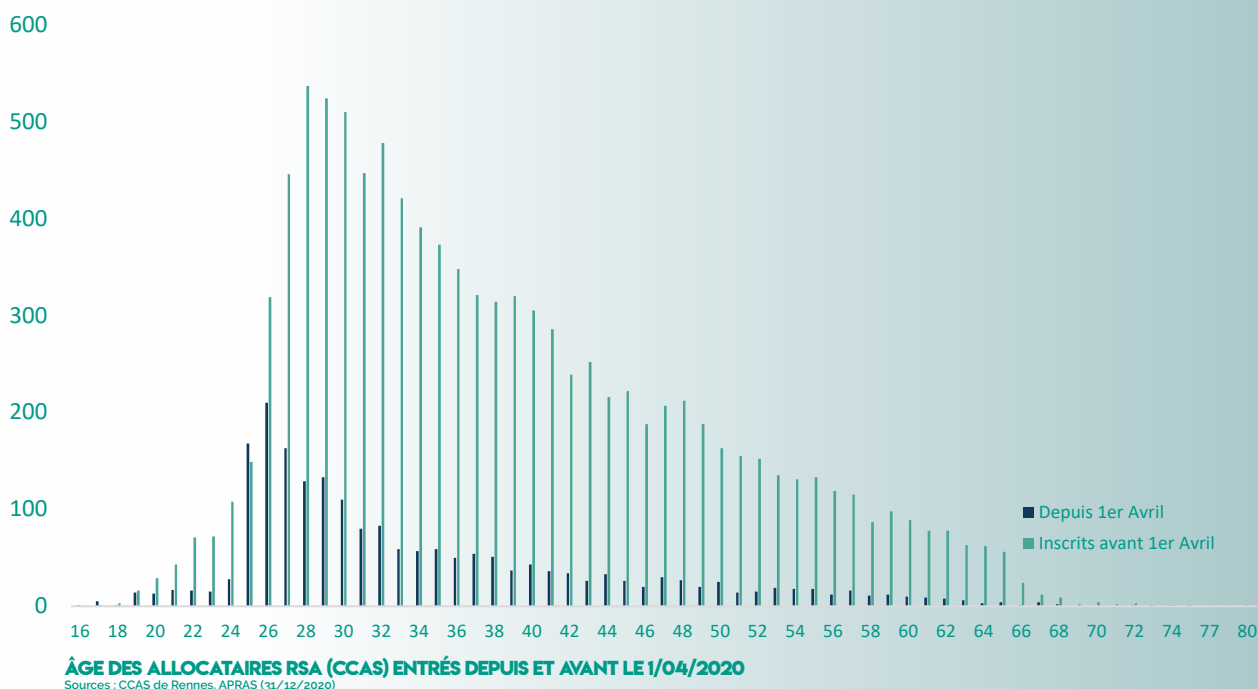
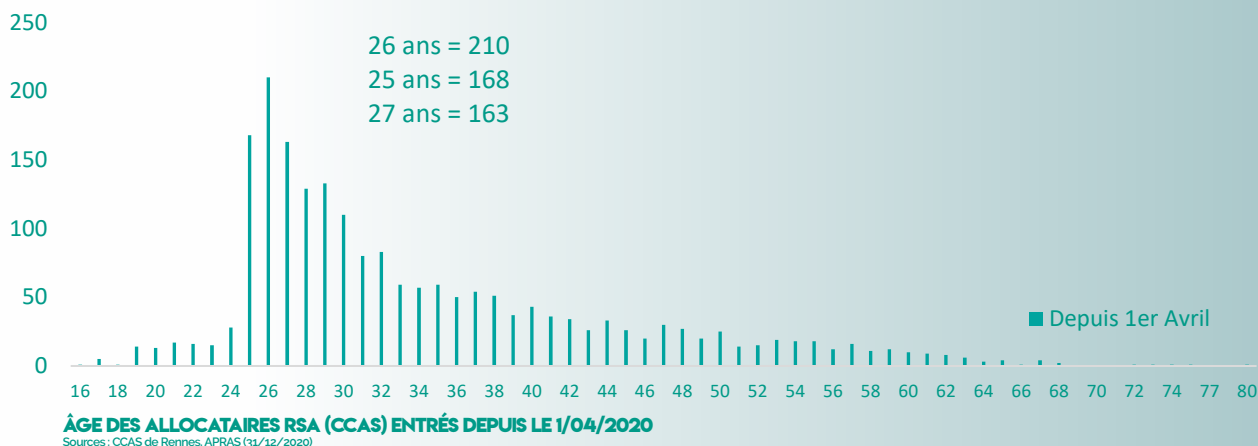
Ils sont plus jeunes : 44% de moins de 30 ans, contre 22%.
Si on s'attarde plus précisément sur l'âge, il apparaît que ce sont les 26 ans les plus nombreux (210), puis les 25 ans (168) et enfin les 27 ans (163).

Les 25-29 ans font partie des caractéristiques de la population allocataire du RSA à Rennes. Ils sont davantage concentrés dans certains quartiers, ceux qui accueillent la population étudiante (centre ville et Villejean). Il s'agit en effet de jeunes qui démarrent leur vie

active et qui demeurent sur le territoire où ils ont étudié. Ils sont généralement avec un bon niveau de formation et leur passage sur le dispositif RSA est le plus souvent temporaire.

La difficulté d'accéder à des stages pendant la période du 1er confinement, les complications de poursuivre un cursus à l'étranger, ont pu décider certains jeunes à mettre un terme plus rapidement à leurs études. C'est ce qui expliquerait qu'ils soient davantage représentés sur cet échantillon post Mars 2020.





Les nouveaux bénéficiaires du RSA sont plus souvent des personnes vivant seules : 63% des allocataires entrés dans le dispositif depuis le 1er Avril, contre 47% pour les autres.

Une interrogation portait sur le public des indépendants : confrontés à la crise sanitaire, ont-ils pu faire face ? Sont-ils arrivés massivement dans le dispositif des minima sociaux ?

Il apparaît que non, puisque seulement 4% des entrants dans le dispositif sont des indépendants (même taux que pour le reste de l'effectif bénéficiaire du RSA avant le 1er Avril 2020).

Plusieurs hypothèses ont été émises lors des présentations de ces travaux :

D'une part, il semblerait que les dispositifs de

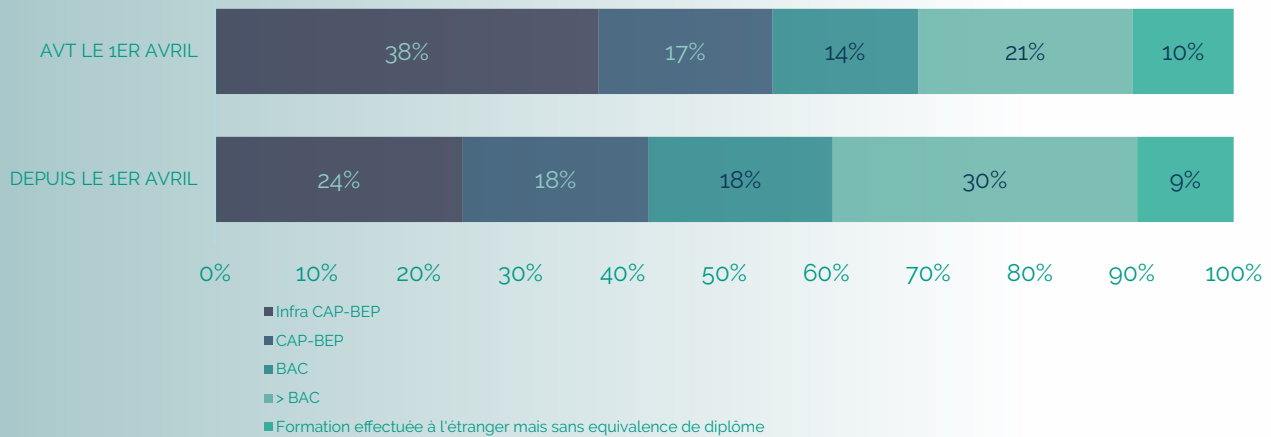
compensation permettant l'octroi d'aides financières ont permis à de nombreux indépendants touchés de maintenir leur activité.

La dimension du non-recours fait également partie des hypothèses qui pourraient expliquer leur faible représentation dans le dispositif du RSA. Pour certains, il peut s'agir de méconnaissance relative à l'accès aux droits, pour d'autres, cela peut être un non-recours choisi, la difficulté à solliciter un minima perçu comme stigmatisant pour des personnes ayant tenté de dégager leur revenu de leur activité indépendante.

Certainement cette dimension du non-recours pour les indépendants mérite d'être vérifiée, analysée. Lors des échanges, a été évoquée la proposition d'envisager une communication spécifique à l'attention de ces travailleurs (par exemple via l'URSSAF).

NIVEAUX DE FORMATION DES ALLOCATAIRES RSA (CCAS) ENTRÉS DEPUIS ET AVANT LE 1/04/2020

Sources : CCAS de Rennes, APRAS (31/12/2020)



Sur les 2 060 bénéficiaires du RSA entrés dans le dispositif depuis le 1er Avril, l'information sur les niveaux de formation peut être observée sur 70% de l'effectif. Ainsi il apparaît en effet que les bénéficiaires entrés récemment au RSA sont plus souvent diplômés du supérieur : 30% contre 21% des bénéficiaires entrés dans le dispositif avant le 1er Avril.

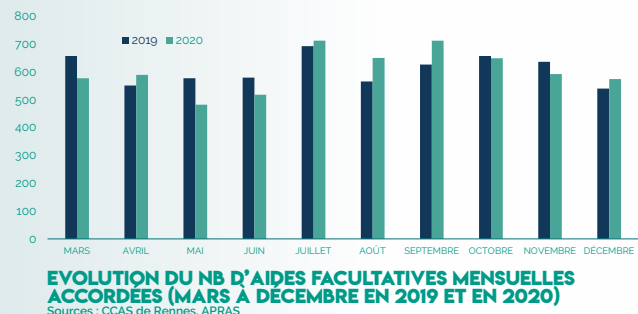
1.4

LES AIDES FINANCIÈRES

LES AIDES FINANCIÈRES DU CCAS DE RENNES

Au global sur la période mars > décembre, les nombres d'aides et les montants sont globalement identiques en 2020 à ceux de 2019 (6 055 aides attribuées de Mars à Décembre 2020, contre 6 080 de Mars à Décembre 2019, soit -0,4%).

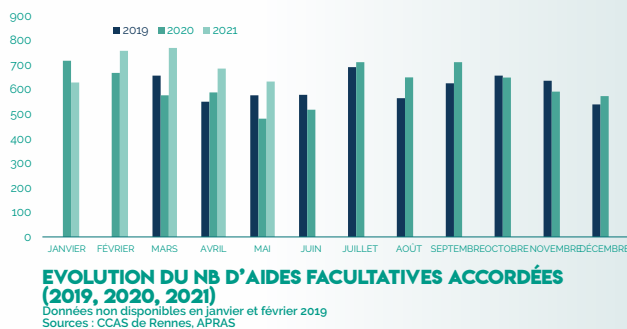
Une demande plus importante marque une progression sur les aides accordées sur les mois de Juillet à Septembre 2020. Celle-ci peut s'expliquer par un effet de rattrapage, suite à une moindre demande exprimée pendant le 1er confinement. Au global, on n'observe pas de demande supplémentaire ou encore d'une explosion de celle-ci.

EVOLUTION DU NB D'AIDES FACULTATIVES MENSUELLES
ACCORDEES (MARS À DÉCEMBRE EN 2019 ET EN 2020)

Sources : CCAS de Rennes, APRAS

Toutefois les évolutions sur le 1er semestre 2021 marquent un accroissement pour les mois de Février à Mai, et dont il conviendrait d'apprécier la nature.

À l'été 2020, nous avons questionné plusieurs responsables d'antennes du CCAS sur l'analyse des publics sollicitant des aides financières. Il s'agissait



d'identifier des évolutions potentielles sur les profils des publics sollicitant des aides facultatives, ce qui nous a conduit à des explorations inédites avec la DIAP (Direction Insertion et Aide à la Population) et le service informatique du CCAS. Sur plusieurs périodes cibles (Décembre 2019 pour avoir un point de repère avant le début de la crise, Mai 2020, Août 2020 et Octobre 2020), il s'agissait d'identifier la part des demandeurs totalement inconnus du CCAS jusqu'alors, la part des demandeurs connus mais n'ayant sollicité aucune aide les 12 derniers mois et en enfin la part des demandeurs ayant fait au moins 2 demandes les 12 derniers mois. L'objectif était d'identifier si les profils des demandeurs divergeaient selon les différents groupes.

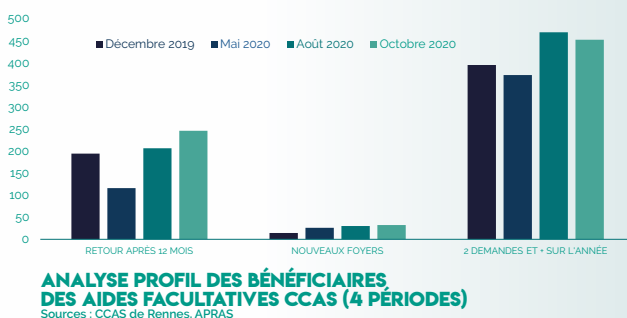
L'étude a ainsi porté sur :

603 foyers en Décembre 2019

514 en Mai 2020

705 en Août 2020

730 en Octobre 2020



On n'observe pas de différence significative avec le mois de Décembre 2019 :

Les nouveaux publics restent très peu présents malgré une légère progression (2% en décembre, ils varient entre 4 et 5% sur la période impactée par la crise sanitaire).

L'essentiel du groupe est constitué de personnes faisant des demandes récurrentes (au moins 2 sur les 12 derniers

mois). Les 2/3 des demandes concernaient des ménages qui avaient déjà fait appel au CCAS les 12 derniers mois, ce taux est de 72% en Mai 2020.

30% des foyers reviennent vers le CCAS après 12 mois d'interruption (32% en Décembre 2019). Leur part augmente en Octobre 2020 (34%).

On observe par ailleurs que 37% des demandes concernent des personnes ayant une adresse de domiciliation : en 1er lieu rue de la Sauvaie (pour les personnes migrantes sans droit, puis Coallia (demandeurs d'asile) et rue de la Barbotière (personnes sans domicile fixe).

La part des domiciliations est de 43% pour les foyers faisant des demandes récurrentes (ayant fait une autre demande ces 12 derniers mois).

Les QPV rennais qui représentent 20% des demandes d'aides financières sont peu représentés par les nouveaux foyers ; 24% des foyers de retour après 12 mois et seulement 10% des demandes des nouveaux foyers.

Nous avons approfondi les éléments qualitatifs sur les profils des demandeurs pour les périodes Mai, Août, Octobre.

Étaient concernés 88 demandes pour de nouveaux foyers (nouveaux), 568 de retour après 12 mois (retour) et 1 293 avec au moins 2 demandes (récurrents).

Des foyers + jeunes

41% ont moins de 30 ans, 33% pour les foyers de retour, 25% pour ceux connus

+ Hommes

73% pour les nouveaux foyers, 64% pour les foyers de retour, 68% pour ceux connus

+ Personnes seules

85% pour les nouveaux foyers, 71% pour les foyers de retour, 81% pour ceux connus

Pas + de travailleurs indépendants

1% pour les nouveaux foyers, 1% pour les foyers de retour, 1% pour ceux connus

Pour de la subsistance

Les demandes concernaient ce motif à 98% pour les nouveaux foyers, 75% pour les foyers de retour, 84% ayant fait des demandes récurrentes.

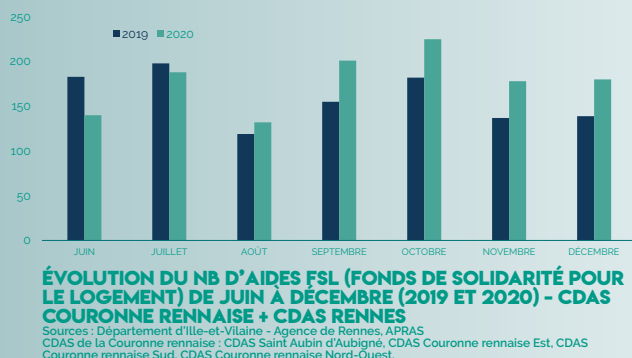
Globalement, la nature des demandes s'est très fortement orientée vers le motif de subsistance.

On peut se questionner sur les autres types de demandes (achat de matériel, aide à la mobilité, complément soins,

optique, ...) : ont-elles été mises en stand-by par les foyers ?

LES AIDES FINANCIÈRES DU DÉPARTEMENT

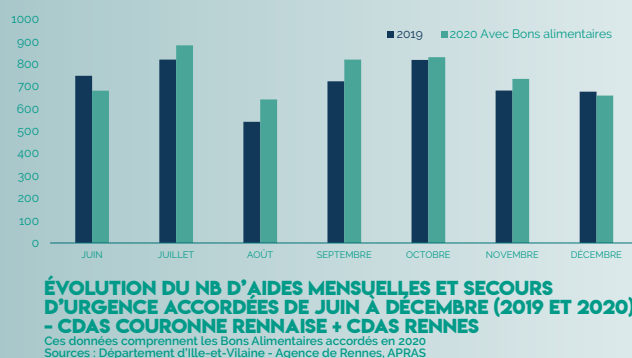
L'accès aux CDAS a été maintenu pendant le 1er confinement avec des adaptations : les entretiens téléphoniques ont été privilégiés, puis les accueils sur RDV ont repris avant l'été.



1244 aides au titre du FSL ont été délivrées pour des foyers des CDAS de Rennes et de la couronne rennaise de Juin à Décembre 2020. Ce nombre est en hausse par rapport à l'année 2019 (+11,8%, soit +131 aides supplémentaires). Les mois de Juin et Juillet présentent des niveaux légèrement inférieurs en 2020, la progression s'est effectuée à partir du mois d'Août.

Toutefois le règlement du FSL ayant évolué en 2020, l'augmentation peut être liée à l'élargissement des plafonds.

La progression s'est principalement effectuée sur les communes hors Rennes (+23,8%, soit +96 pour les CDAS de la couronne, contre +4,9%, soit +35 pour les CDAS de Rennes).



Le nombre d'aides financières Allocations mensuelles et Secours d'urgence délivrées par le Département, à travers l'intervention des CDAS, est de 4 727 sur la période de Juin à Décembre 2020, auquel il faut ajouter 524 bons

alimentaires délivrés sur la période.

Sans les bons alimentaires, les aides financières sont en diminution par rapport à 2019, sur la même période (-284, soit -5,7%). En prenant en compte les bons alimentaires, le nombre d'aides financières progresse (+240, +4,8%). Les bons alimentaires ont concerné à 90% les CDAS rennais.

Sur les CDAS de la couronne, y compris avec les bons alimentaires, le nombre d'aides financières est stable entre 2019 et 2020 pour les périodes de Juin à Décembre. Les Allocations mensuelles et les Secours d'urgence sont en baisse sur cette période dans les CDAS de la couronne (-3,2%, soit -52).

Observations générales pour les aides financières des collectivités

La mobilisation des aides financières des collectivités n'a pas été forte, comme on aurait pu s'y attendre.

L'accès aux services a été modifié lors du 1er confinement. Si les services restaient disponibles notamment au téléphone ou sur RDV pour certains d'entre eux, et que les instructions des demandes se poursuivaient, il est apparu que de nombreux usagers ont imaginé que ce n'était pas le cas en voyant les portes des Espaces Sociaux Communs (ESC) closes. Le non-recours déjà existant, a pu être amplifié.

D'autre part, les aides financières exceptionnelles de solidarité qui ont été débloquées par la CAF en novembre et en juin 2020 (150€ pour une personne seule ou un couple sans enfant) ont certainement pu répondre à une partie du besoin.

Enfin de nouvelles réponses, notamment de proximité, portées en particulier par les associations caritatives ont pu constituer une alternative aux foyers dans le besoin.

1.5

L'AIDE ALIMENTAIRE DES ASSOCIATIONS CARITATIVES

La crise sanitaire et en particulier, le 1er confinement, a été l'occasion d'une reconfiguration de l'aide locale et l'arrivée de nouveaux acteurs sur cette question. Une coordination de l'aide alimentaire a été mise en place pour les différentes associations intervenant dans ce champ de l'aide alimentaire.

Les associations qui ont participé à la réflexion sur l'impact social de la crise sont celles qui participent à la coordination sur l'aide alimentaire (Cœurs Résistants, la Croix Rouge, le Secours Populaire, le Secours Catholique, La Cohue, L'Épicerie gratuite, les Restaurants du Cœur, la Banque alimentaire).

Les associations qui ont été en mesure de fournir des éléments statistiques sur leur intervention sur le territoire de Rennes et de Rennes Métropole sont Cœurs Résistants, la Croix Rouge, L'Épicerie gratuite, le Secours Populaire et La Cohue. Ces matériaux statistiques sont propres à chaque structure, ils ne sont pas harmonisés.

Restaurants du Cœur

Les éléments fournis ne concernent que la campagne 2019/2020 (novembre à novembre) à l'échelle du département :

Nb de familles accueillies : 5 802

Nb de personnes accueillies : 12 836

Nb de repas servis : 1 777 989

Les informations d'analyse partagées en séance sont les suivantes :

- La progression entre la période 2019 et 2020 est très relative en fin de compte.
- De plus, elle a davantage concerné les zones rurales.

La Croix Rouge

Le nombre de foyers accompagnés avant la crise sanitaire était de 120.

Il est monté à 300 pendant le 1er confinement.

Mais il ne s'agit pas du nombre total de foyers accompagnés sur l'ensemble de l'année.

Face à la hausse, le nombre d'inscriptions a été stoppé début avril et les personnes ont alors été orientées vers le Village alimentaire à la Courrouze.

Depuis mai 2020, la Croix Rouge accompagne 200 foyers. Pour autant, certaines personnes ne viennent plus depuis la crise sanitaire, sans que ce soit expliqué pour l'instant. En février 2021, une observation sur 241 foyers bénéficiaires a pu être menée sur la période récente.

La plus grande part des bénéficiaires sont sans domicile fixe (1ère estimation : 42% de domiciliations ; cette part pourrait être encore plus importante avec des non renseignés).

Concernant les quartiers rennais, c'est Le Blosne qui vient au 1er plan.

Cœurs Résistants et le Village alimentaire

L'accueil inconditionnel est un principe phare du Village Alimentaire qui accueille les personnes quelle que soit leur situation.

Ces chiffres sont du déclaratif (aucun document / pièces justificatives ne sont demandées).

Selon les éléments déclarés spontanément par les bénéficiaires du Village Alimentaire, 3 712 foyers ont été aidés en 2020, ce qui concernerait 12 863 personnes.

En parallèle, les denrées du Village alimentaire ont alimenté les structures de proximité dans les quartiers (non compris dans ces chiffres) : Le P'tit Blosneur et la Maison des Squares (quartier du Blosne), La Cohue (Maurepas), la Maison de quartier de Villejean.

- La période de vacances d'été 2020 a été l'occasion d'un accueil très important au Village Alimentaire (fermeture des autres points de distribution pendant la période estivale) ;
- Le Village Alimentaire accueille beaucoup de familles nombreuses, notamment parmi les familles migrantes.

La majorité des foyers sont des Rennais (61% des foyers). Une part importante est en NR (23%).

Des personnes en logement précaire se déclarent le plus souvent dans le quartier où elles sont hébergées.

La dimension sans logement est certainement sous-évaluée.

Les quartiers rennais les plus représentés sont Villejean – Beauregard (qui peut sans doute compter des étudiants), Le Blosne et Maurepas.

Le quartier Cleunay Arsenal Redon est également très bien représenté, certainement du fait de l'implantation du Village Alimentaire à la Courrouze.

La Cohue

La Cohue, sur le quartier de Maurepas, est un des points de distribution en proximité du Village alimentaire. Les principes sont les mêmes (accueil inconditionnel).

Le nombre de foyers aidés en 2020 est de 153, ce qui concernerait 514 personnes.

26% des foyers sont composés d'une personne seule.

73% des foyers habitent le quartier de Maurepas (79% des

foyers toujours actifs en décembre).

Secours Populaire

Plusieurs sites sont concernés : les Veyettes (distributions + livraisons pendant le 1er confinement) et Maurepas (distributions).

Le nombre de foyers aidés en 2020 est de 4 350, contre 5 215 en 2019, soit une diminution de 16,6%. Le nombre de personnes aidées (connu à travers la composition des foyers) est de 10 207, soit -17,6% par rapport à l'année précédente.

Interrogée sur l'analyse de ces chiffres, la Délégation départementale du Secours Populaire nous fait savoir :

« Les chiffres consolidés de l'année 2020 ne montrent pas, comme nous le supposions, une augmentation du nombre de familles accueillies.

Nous analysons actuellement toutes les données disponibles pour expliquer ce phénomène et la sensation d'afflux ressenti jusqu'alors.

Il va de soi qu'il n'y a pas une seule raison mais plusieurs facteurs.

La multiplication des initiatives d'autres acteurs de la solidarité, notamment sur Rennes Métropole, pendant les confinements et les mesures prises par les collectivités territoriales en font probablement partie.

Nous avons également dû, pour nous adapter à la crise, aménager nos process de gestion, changer notre façon de recevoir les personnes, et ce, en un temps très court.

Ceci rend les comparaisons plus difficiles.

Ce qui est certain c'est que nous avons augmenté de manière très significative le volume et la qualité de nos aides, principalement l'aide alimentaire et l'hygiène et que nous avons vu apparaître de nouveaux profils parmi les personnes aidées.

En 2021 il n'est pas interdit de penser que les effets induits de la crise, ainsi que l'arrêt de certaines mesures d'aide auront des répercussions sur la précarité et par extension sur notre activité ».

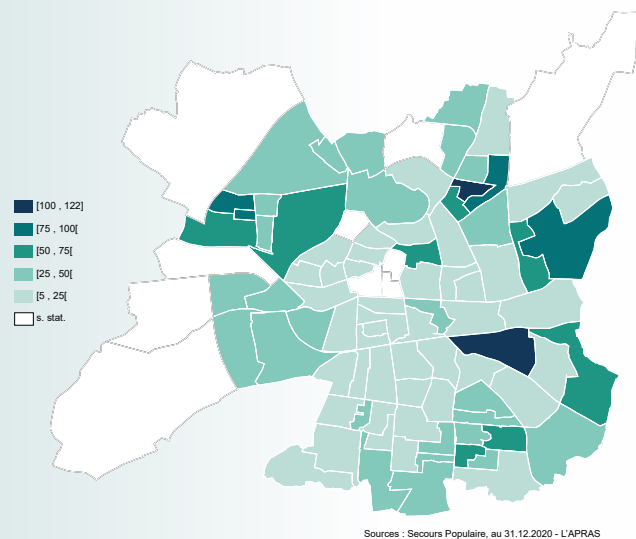
14/04/2021

En complément, une observation réalisée sur un fichier de 4 072 foyers et 10 207 bénéficiaires (3 premiers mois non répertoriés) donne des éléments sur les profils des foyers accompagnés par le Secours Populaire :

44% des foyers sont des personnes seules.

64% des foyers sont rennais ; 12% de domiciliations ; 17% Rennes Métropole hors Rennes ; 3% hors Rennes Métropole et 5% NR.

LE NB DE FOYERS AIDÉS PAR LE SECOURS POPULAIRE EN 2020 PAR IRIS (4 072)



Les Iris comptant au moins 50 ménages bénéficiaires

Brno	122
Cimetière de l'Est	105
Le Gast Est	92
Campus Beaulieu	87
Dalle Kennedy	84
Villejean Nord Ouest	79
Pontchaillou	72
E. Mounier	71
ZA Sud Est	65
Landrel E - Htes Ourmes	54
Torigné Ouest	54
Le Bois Perrin	53

Sources : Secours Populaire, 31.12.2020 - APRAS

Les Iris qui arrivent au 1er plan sont à la fois des Iris en Quartier Politique de la Ville (QPV), repérés pour les populations en situation de précarité accueillies, ainsi que d'autres Iris présentant certaines spécificités.

L'Iris Cimetière de l'Est propose un certain nombre d'adresses qui hébergent des personnes migrantes. L'Iris Campus de Beaulieu renvoie à la population étudiante. Il s'agit d'une population qui a pu être bénéficiaire très ponctuellement sans récurrence. Certains Iris de Villejean (Pontchaillou, mais aussi les autres iris de Villejean) sont concernés par la population étudiante. En ce qui concerne la ZA Sud Est, il s'agit pour beaucoup de foyers de migrants domiciliés à la Croix Rouge, rue de la Sauvaie.

Le Bois Perrin est également concerné par l'accueil de familles migrantes avec enfant(s).

L'Épicerie Gratuite

Elle concerne l'aide alimentaire à destination des étudiants. Cette association relativement récente a été créée en 2008.

Le principe des distributions gratuites, ouvertes à tou.te.s les étudiant.e.s de Rennes, sans condition de ressources, sans inscription.

Pendant le 1er confinement, elle n'a pas pu fonctionner et a réorienté ses publics vers le Village Alimentaire, coordonné par Coeurs Résistants. En échange avec les membres de l'association, il a été retenu d'observer les périodes de Septembre à Décembre, pour disposer de données comparatives entre 2019 et 2020.

Le public accueilli ne concerne que des personnes seules (1 foyer aidé = 1 personne aidée).

3 669 personnes différentes ont été bénéficiaires de l'Épicerie gratuite de Septembre à Décembre 2020, contre 3 722 en 2019.

La baisse observée concerne en 1er lieu les nouveaux venus. Les membres de l'association évoquent plusieurs hypothèses :

- De nouvelles modalités d'inscription ont pu freiner des personnes ;
- De nombreux étudiants sont restés dans leurs familles à la rentrée 2020.

En revanche, il apparaît que les bénéficiaires, sur la période récente, sont davantage en difficulté, sollicitent l'association avec plus de récurrence. Il s'agit pour un bon nombre d'étudiants étrangers, éloignés de leur famille.

Observations générales pour les différents sites de distribution alimentaire

La plupart du temps, les publics qui sollicitent l'aide alimentaire, fréquentent plusieurs lieux de distribution (ex : Secours Populaire et Épicerie Gratuite ; Village alimentaire et Croix Rouge...). Ainsi une étude menée par un groupe de chercheurs de Rennes 1 sur les Exilés et l'aide alimentaire s'est intéressée à mieux connaître l'utilisation du Village alimentaire depuis le confinement lié au coronavirus en 2020. Elle met en évidence que 53% des enquêtés au Village alimentaire (Exilés ou non) déclarent avoir bénéficié d'une aide alimentaire dans une autre structure.

Pour les associations, le turn-over des publics est difficile à analyser. Il semble que les fluctuations sont en partie liées aux produits délivrés, une forme de régulation naturelle s'opère.

L'inconditionnalité du Village alimentaire et de ses

spots de livraison a certainement rebattu les cartes. Cet accès se fait en articulation avec d'autres sources d'aide alimentaire, parfois à la place d'autre....

Au final, le contexte rennais offre une diversité des réponses, pour une diversité de publics et de besoins.

Mais il est difficile d'objectiver qui bénéficie de quoi.

De plus pour certains sites, il s'agit de pur déclaratif, dans la mesure où l'aide est inconditionnelle. Cela fragilise inévitablement les matériaux statistiques.

Il faut prendre en compte que ces bénéficiaires en difficulté socio-économique doivent faire face à de nombreuses contraintes, comme la mobilité et le transport des denrées, parfois dans des contextes d'errance, Il s'agit de faire face au quotidien, parfois dans une logique de survie.

Au-delà, la crise sanitaire a donné de la visibilité à des publics, des problématiques pourtant déjà présentes : par exemple la précarité des étudiants, ou l'augmentation des familles migrantes avec enfants.

>>> À noter, l'étude menée par un groupe de chercheurs de Rennes 1 sur les Exilés.

1.6

LES IMPAYÉS

Ces travaux d'observation sur les ménages en situation d'impayés sont réalisés pour la 1ère fois.

Le Décret « Impayés » de 2008 permet la transmission d'information des fournisseurs d'énergie et d'eau vers les CCAS et services sociaux des Départements.

L'APRAS dans le cadre de ses travaux d'observation sociale, cherche à s'appuyer sur des données qui mettent en évidence les territoires concernés par différentes formes de fragilité sociale. La majorité des indicateurs concernent des bénéficiaires de dispositifs (ex: allocataires CAF, inscrits à Pôle Emploi...). Le souhait est de disposer d'indicateurs qui puissent mettre en évidence des difficultés des ménages, même s'ils ne sont pas encore accompagnés, ou bénéficiaires des dispositifs d'aides sociales.

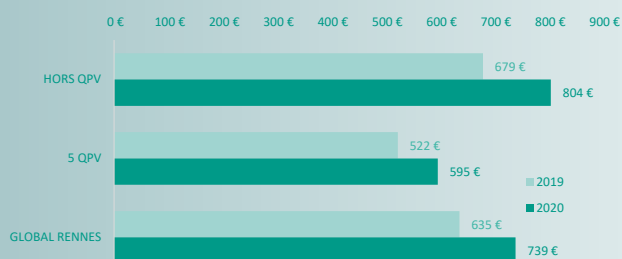
Ce besoin a été renforcé par le contexte de crise sanitaire et la nécessité de trouver des indicateurs qui puissent donner à voir la multiplicité des difficultés des formes de fragilité des ménages.

IMPAYÉS EDF

Cette observation a pu être réalisée en s'appuyant sur le CCAS de Rennes.

Le nombre de foyers en situation d'impayés EDF (Coupure et limitation de puissance) à Rennes est de 474 en 2019 et de 167 en 2020.

Contrairement à ce qu'on attendait, le nombre de foyers en situation d'impayé a diminué en 2020 et même a fortement diminué (-65%). En réalité cette baisse s'explique par la prolongation de la trêve hivernale jusqu'au 10 juillet 2020 d'une part et d'autre part, du fait des mesures exceptionnelles supplémentaires EDF. La fourniture d'énergie a été garantie à l'ensemble de ses clients particuliers en suspendant, jusqu'au 1er septembre 2020, toute réduction ou interruption de la fourniture d'électricité et de gaz ainsi que les pénalités de retard.



**ÉVOLUTION DES MONTANTS MOYENS DE DETTES EDF
2019 - 2020**
Sources : EDF - CCAS de Rennes - APRAS

Par contre, le montant moyen des dettes est en progression : 739€ en 2020, contre 635€ en 2019, soit +103€ (+16%).

Le montant des dettes des foyers résidant en dehors des Quartiers Politique de la Ville était déjà plus élevé en 2019 ; mais ce sont également dans ces quartiers (hors QPV) que le montant moyen des dettes progresse le plus (+125€, soit +18%; contre +73€, soit +14% dans les QPV).

IMPAYÉS EAU

19 communes sont concernées par la fourniture de l'eau par la SPL Eau du Bassin Rennais en 2020 (13 communes l'année précédente).

Sur l'ensemble de ces communes, 5,1% des usagers étaient en situation d'impayés depuis 90 jours (au 31.12.2020), période d'impayés déclenchant une procédure contentieuse.

Ce sont 7 147 foyers concernés.

Le taux d'impayés est de 5,2% pour Rennes (4 324 foyers) et de 5,0% pour les 18 communes hors Rennes (2 823 foyers).

Quelques communes mettent en évidence des taux plus élevés d'impayés à 90 jours :

Saint-Jacques-de-la-Lande (8,4%, soit 484),

Chartres-de-Bretagne (7,6%, soit 298 foyers),

Noyal-Châtillon-sur-Seiche (7,2%, soit 258 foyers),

Bruz (7,0%, soit 587),

Orgères (6,1%, soit 142 foyers).

Sur l'ensemble du territoire métropolitain couvert, 0,6% des foyers étaient en impayés depuis au moins 2 ans (793 foyers). Ce taux est de 0,8% (700 foyers) pour Rennes et de 0,2% pour les autres communes (93 foyers).

Les évolutions sur les impayés entre 2019 et 2020, ne peuvent être observées que pour les 6 communes appartenant déjà au réseau de la SPL en 2019 (Rennes, Acigné, Cesson-Sévigné, Pacé, Saint-Gilles et Vezin-le-Coquet). Le nombre de situations en impayé a globalement diminué (-3,1%, soit -172 situations), mais il a augmenté à Rennes (+7,5%, soit +332) et diminué dans les 5 autres communes (-44,1%, -504). En effet, certaines communes mettent en évidence des baisses tout à fait significatives (Cesson : -196, -48,4% ; Pacé : -200, -58,0% ; Saint-Gilles : -51, -33,8% et Vezin-le-Coquet : -51, -31,5%).

Le nombre de situations en impayé à 2 ans a diminué sur tous les territoires (-195, -16,5% au global ; -145, soit -14,3% à Rennes ; -50, -29,2% hors Rennes).

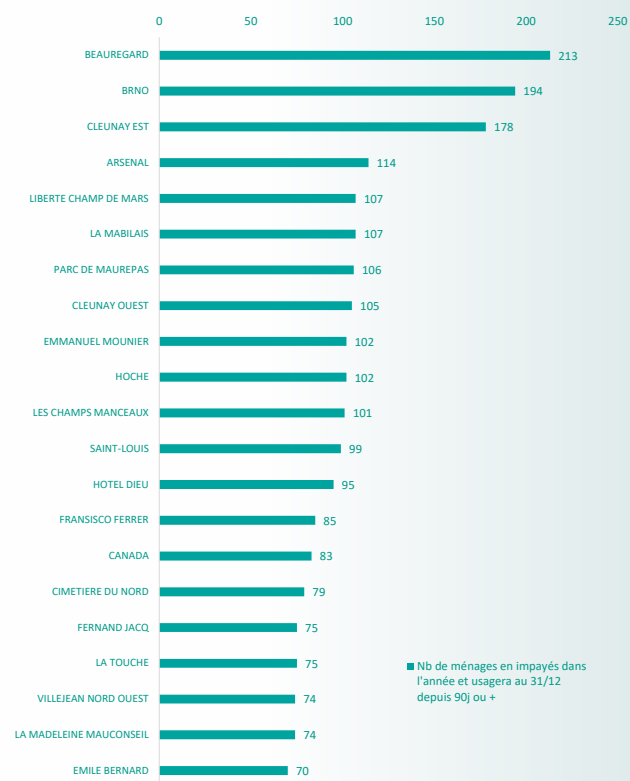
Ces diminutions traduisent les résultats de l'intervention d'un cabinet de recouvrement mandaté par la SPL, mais aussi pour partie, l'annulation de dettes (au-delà de 2 ans).

	Nb Usagers 31/12/2020	Nb Impayés à 90 jours	%
Rennes - Villejean	2 556	179	7.0 %
Rennes - Les Clôteaux - Ch. Manceaux	1 531	243	15.9 %
Rennes -Maurepas	2 263	363	16.0 %
Rennes - Le Blosne	974	61	6.3 %
Rennes - Cleunay	752	111	14.8 %
Ens. QPV	8 076	957	11.8 %
Hors QPV	75 628	3 364	4.4 %
RENNES	83 825	4 324	5.2 %

Sources : Eau du Bassin Rennais, 31.12.2020 - APRAS

Le taux d'impayés est plus élevé dans les QPV (11,8%, contre 4,4% hors QPV).

Il est le plus élevé sur Maurepas (16,0%, 363 situations), Clôteaux Champs Manceaux (15,9%, 243 situations), Cleunay (14,8%, 111 situations), tandis qu'il est le plus faible sur le Blosne (6,3%, 61 situations) et à Villejean (7,0%, 179 situations).



**NB DE MÉNAGES EN IMPAYÉS EN EAU DANS
L'ANNÉE ET USAGERS AU 31.12
DEPUIS 90 JOURS OU PLUS**
Sources : EAU DU BASSIN RENNAIS-APRAS

Au Blosne, le nombre de foyers observés est plus faible, du fait des fournitures d'eau collectives aux bailleurs.

Le taux d'impayés à 2 ans est de 2,8% dans les QPV (224 situations), contre 0,6% hors QPV (476 situations).

Les situations les plus nombreuses sont observées à Maurepas (84), à Clôteaux Champs Manceaux (56) et à Villejean (52).

Le nombre de situations en impayés à 90 jours est stable dans les QPV, il augmente en dehors des QPV (+334 situations, +9,8%). Le nombre de situations en impayé à 2 ans diminue dans les QPV (-72, -21,4%) et en dehors (-74, -10,9%).

En taux, les Iris qui viennent au 1er plan, sont : Brno (20,3%), Canada (14,9%), É. Mounier (14,1%), Champs Manceaux (13,6%), Les Clôteaux (11,1%) et Saint Louis (10,9%) .

En effectif, les foyers en impayés sont les plus nombreux sur Beaugard (213, le taux est de 9,3%), Brno (194), Cleunay Est (178), Arsenal (114), É. Bernard (197), Cathédrale (185), Villejean Nord Ouest (158).

Les Iris marquant les plus fortes évolutions à la hausse en 2020 du nombre d'impayés à 90 jours, sont :

Beaugard : +108 foyers, soit +91,5%

Hoche : +82, soit +304%

Liberté Champ de Mars : +69, soit +168%

Saint Louis : +66, +174%

Hôtel Dieu : +43, +77%

Arsenal : +32, +35%

À noter, la baisse du nombre de situations sur :

Francisco Ferrer : -43, -31,4%

Mail : -41, -41,4%

La Poterie Nord : -29, -43,9%

Laennec Dupont des Loges : -26, -41,9%

Saint Hélier : -25, -36,8%

2. ENFANCE FAMILLE

2.1

INDICE AGRÉGÉ VULNÉRABILITÉ DES MOINS DE 18 ANS

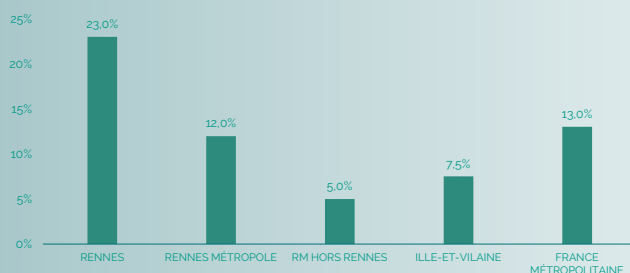
L'indice de vulnérabilité présenté ici est une création du bureau d'études le COMPAS. Il a déjà fait l'objet d'exploration sur le territoire de Rennes et un certain nombre de professionnel.le.s le connaissent.

Cet indice est mobilisé comme indicateur de risque pour ces travaux concernant l'impact social de la crise.

Il concerne les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans et il est composé de 7 critères, issus des fichiers détail de l'INSEE:

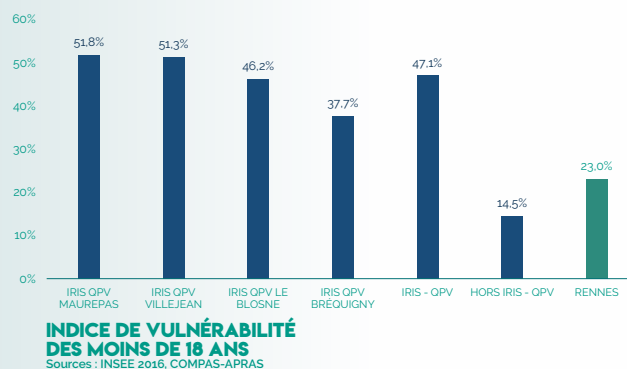
- Vivre dans une famille monoparentale,
- Vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- Vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- Vivre dans une famille locataire du parc social ou locatif privé ancien ou dans un logement précaire
- Vivre dans un logement surpeuplé

VULNERABILITE = 4 critères et +



INDICE DE VULNÉRABILITÉ DES MOINS DE 18 ANS

Source : Insee, Filosofi 2016 & estimations ©Compas

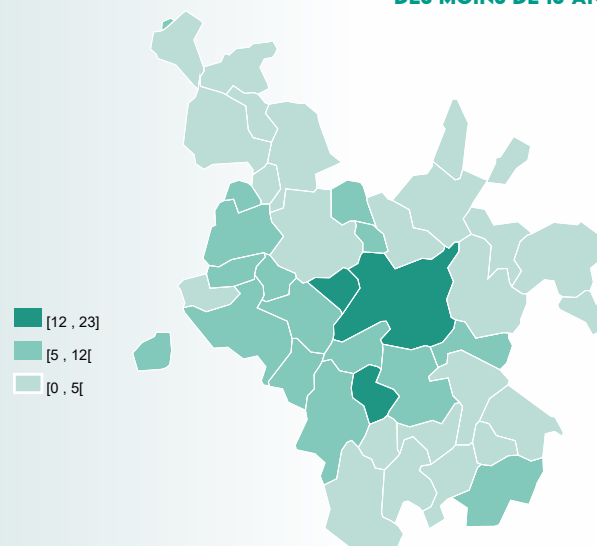


INDICE DE VULNÉRABILITÉ DES MOINS DE 18 ANS

Sources : INSEE 2016, COMPAS-APRAS

Rennes Métropole affiche un taux proche à celui de la France Métropolitaine (12%). Par contre, le taux de l'ensemble des communes sans Rennes, quant-à-lui est inférieur à celui du taux départemental (5%).

INDICE DE VULNÉRABILITÉ DES MOINS DE 18 ANS



Sources : Insee, RP fichiers détail 2016 - ©Compas - APRAS

Les communes présentant des taux plus élevés sont Chartres de Bretagne (14,5%), Vezin-le-Coquet (12,7%) et Saint-Jacques (11,3%), tout en restant à un niveau très inférieur à celui observé dans les quartiers rennais.

	Tot. enfants de 0-17 ans	Enfants de 0-17 ans vulnérables	% enfants vulnérables
QPV Maurepas	1 992	1 032	51.8 %
QPV Villejean	2 225	1 142	51.3 %
QPV Le Blosne	3 581	1 655	46.2 %
QPV Bréquigny	1 663	626	37.7 %
Iris 4 QPV Rennes	9 461	4 455	47.1 %
Rennes Hors QPV	26 753	3 892	14.5 %
Rennes	36 215	8 347	23.0 %

Sources : Insee, RP fichiers détail 2016 - Traitements © Compas 6 - APRAS

Derrière le taux rennais (23%), des écarts s'observent entre le taux des Iris des QPV (47,1%) et en dehors (14,5%). Deux QPV sont à plus de 50%.

Le Blosne, quartier qui compte une population jeune nombreuse, présente le nombre d'enfants et de jeunes vulnérables le plus important.

1er point d'alerte : Le niveau de concentration dans certains Iris

9 Iris rennais atteignent un taux égal ou supérieur à la moyenne des QPV (47,1%).

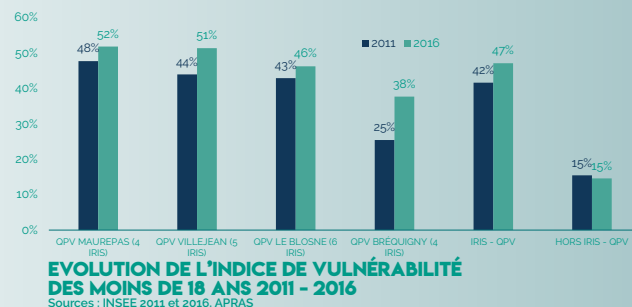
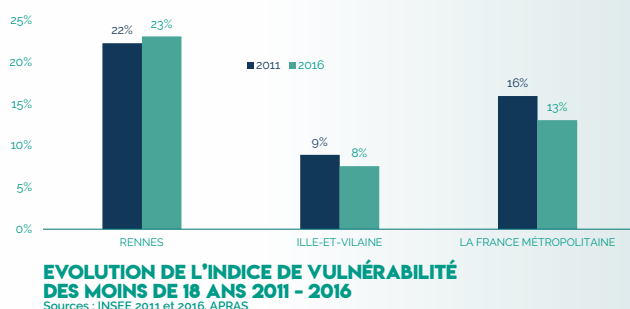
Dans ces Iris, les volumes des enfants et jeunes concernés sont considérables à l'échelle des micro-territoires que sont les Iris.

	Nb enfants vulnérables	% enfants vulnérables
Brno	476	72.8 %
Dalle Kennedy	427	62.1 %
Les Champs Manceaux	293	58.8 %
Villejean Nord Ouest	200	56.3 %
Torigné Ouest	421	55.0 %
Emmanuel Mounier	268	52.7 %
Saint Benoît	339	49.6 %
Le Landrel Ouest	270	47.2 %

Sources : Insee, RP fichiers détail 2016 - Traitements © Compas 6 - APRAS

2ème point d'alerte : Les évolutions défavorables dans les QPV rennais

Sur la période 2011 à 2016, la vulnérabilité des enfants et des jeunes apparaît en décroissance sur les grands territoires (France métropolitaine, Département 35). À Rennes, ce n'est pas le cas : il augmente légèrement (passant de 22,2% à 23,0%). À y regarder de plus près, la détérioration de l'indice de vulnérabilité ne concerne que les Iris des QPV, tandis qu'en dehors de ceux-ci, la tendance est à l'amélioration, comme on l'observe sur les grands territoires nationaux et départementaux.



Tous les QPV marquent une dégradation. Elle est la plus significative à Bréquigny où le niveau était précédemment inférieur aux autres QPV.

Ces indicateurs donnent à voir le risque accru en termes d'impact social de la crise sanitaire pour les familles et l'enfance. Alors que la crise n'était pas à l'ordre du jour, les territoires où la jeunesse était déjà confrontée le plus fortement aux critères de fragilité marquaient les évolutions les plus défavorables. Traversant le 1er confinement, on peut percevoir la difficulté des parents avec un faible niveau de formation, confrontés aux difficultés de l'emploi, parfois au surpeuplement dans le logement, ou au fait d'élever seule ses enfants..., devant faire face aux modalités d'éducation en distanciel, à supposer que le foyer dispose de l'équipement numérique et de la connexion adaptée.

2.2

ENFANCE FAMILLE : ANALYSE COLLECTIVE QUALITATIVE

« *Quand ils sont scolarisés, 56 % des enfants vivant dans un ménage à dominante cadre peuvent travailler dans une pièce isolée, contre 40 % à 45 % des autres enfants* », note l'Insee[4].

« *Les inégalités sociales à l'épreuve de la crise sanitaire* », Meriam Barhoumi et al., in France, portrait social, édition 2020, Insee, coll. Insee Références, décembre 2020. Source : Observatoire des inégalités

Certainement, pour une majorité de familles, les confinements n'ont pas joué de rôles très défavorables sur l'équilibre des enfants. Dans certains cas, les études font apparaître des dimensions positives : davantage de temps parent / enfants, un autre rythme, ... Toutefois dans les familles présentant des fragilités en amont de la crise sanitaire, les difficultés ont pu s'accroître.

Ce travail a donné lieu à des séances de partage et d'analyse collective auxquelles ont participé différents services et structures : le Programme de Réussite Éducative (PRE), Service Santé Enfance, les Centres Sociaux rennais, l'association Parentbouge. L'intervention du service Santé de la Ville à travers les bilans de santé de tous les enfants de 4 ans, attire l'attention sur la santé mentale des enfants. Globalement les partenaires s'accordent pour dire que les familles pour lesquelles la situation s'est avérée préoccupante étaient pour beaucoup des familles présentant des fragilités. Les plus grosses difficultés sont survenues dans le temps, comme si les 1ers mois, il s'était agi de tenir une situation envisagée comme tout à fait ponctuelle. La crise sanitaire s'échelonnant dans le temps, certaines familles ont "explosé", "craqué"... Cela a pu se traduire par de nouvelles séparations, des décompensations psychiques de parents, ou d'enfants... et dans certains cas des violences intrafamiliales (note : Cf. Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles pour le CLSPD 2021).

Ont été évoquées plusieurs observations des professionnel·les : L'arrivée à Rennes de familles ayant quitté la région parisienne, sans toutefois disposer d'ancrage familial ou relationnel, des enfants en situation d'insécurité psychique. Des situations sensibles, qui au-delà de la crise sanitaire, présentent autant d'accélérateurs potentiels de difficultés.

Une des conséquences pour le service Santé Enfance a été les interpellations plus nombreuses des enseignants qui sollicitent des diagnostics pour dépister les troubles du comportement, des orientations plus précoces vers la

MDPH.

En même temps, l'année scolaire 2019 / 2020 ayant été perturbée, certaines situations problématiques ont été dépistées plus tardivement. Le 1er trimestre de l'année scolaire 2020, a été l'occasion de découvrir des situations plus difficiles, avec des évolutions de la cellule familiale, davantage de précarité pour certaines familles, des situations plus complexes. La question des professionnel·les était de savoir si ces évolutions marquent un effet de rattrapage consécutif à des dépistages qui n'avaient pu se faire, ou bien s'il s'agit de situations qui se sont dégradées de manière durable.

Pour les enfants, l'absence de scolarisation pendant plusieurs semaines, notamment pour les plus jeunes a pu se traduire par des retards sur l'acquisition du langage.

L'accompagnement à la scolarité a été impacté du fait notamment que des bénévoles, personnes retraitées, aient dû se mettre en retrait quelques temps.

La déscolarisation se traduit par un risque de décrochage accru, pour des enfants venant de familles vulnérables. Les professionnel·les se font l'écho de parents qui se sentent impuissants par rapport au trafic de stupéfiants qui se déploie dans leur quartier. Ils craignent que leurs enfants se fassent happer par le trafic et hélas l'observent parfois ; des pré-adolescents se voient proposer des rôles rémunérateurs de guetteurs, sans percevoir l'incidence de l'entrée progressive dans le trafic de stupéfiants.

Les activités à destination des adultes ont dû être stoppées pendant de nombreuses semaines privant les parents de temps de respiration, si précieux en matière de soutien.

Il a été souligné également la prise de poids anormale de certains enfants pendant les confinements (indicateur à suivre dans le temps avec les bilans de santé). Des jeunes qui ont besoin d'activité physique qui n'a pu s'exercer pendant de longues périodes.

Dans le secondaire ont été notées davantage de procédures de discipline, en lien avec des tensions. Les équipes devant faire avec des protocoles sanitaires lourds et évolutifs étaient elles-mêmes certainement plus tendues, tandis que les jeunes étaient confrontés à des difficultés dans le cadre familial sans qu'elles ne soient pas toujours explicitées.

Les participant·es à ces séances d'analyse collective pointent le caractère durable comme très impactant pour les familles vulnérables,

3. JEUNESSE

3.1

INDICES DE VULNÉRABILITÉ DES JEUNES

À l'occasion de la crise sanitaire, des jeunes ont été confrontés à des situations d'isolement et/ou d'absence de liens sociaux (cours à distance, absence de réseau sur le lieu d'études,...).

Un certain nombre d'entre eux ont pu voir leurs revenus fragilisés avec des difficultés à trouver des compléments de revenus (baby-sitting, intérim, emplois à temps partiels dans la restauration...), etc..

Le public jeune a été fortement impacté par la crise avec une accentuation potentielle des fragilités initiales.

Des différences importantes entre les situations des jeunes

- étudiants / actifs
- vivant chez leurs parents / dans un logement autonome,
- éloignés de leur famille / à proximité,
- en formation suivie à distance / en présentiel...

La proposition est d'observer à travers des indicateurs complexes les populations jeunes déjà confrontés à différentes formes de vulnérabilité et de distinguer les jeunes sortis du système scolaire (les 15-24 ans) et les jeunes en poursuite d'études (les 18-24 ans).

JEUNES NON SCOLARISÉS (15-24 ANS)

L'indice de fragilité s'appuie sur les 10 facteurs de fragilité suivants :

- être sans diplôme (aucun diplôme ou au plus le niveau DNB)
- être en situation d'emploi précaire (intérim, contrats de qualification, contrats à durée limitée)
- être actif à temps partiel
- être en recherche d'emploi ou inactif (au foyer et autres inactifs)
- être étranger et/ou immigré et/ou originaire d'un DOM-TOM
- avoir un ou des enfants à charge
- vivre en famille monoparentale

Pauvreté des jeunes adultes

Le taux de pauvreté des 18-29 ans est passé de 8,2 % en 2002 à 12,5 % en 2018, une progression de plus de 50 %. Les jeunes adultes constituent la tranche d'âge où le risque d'être pauvre est le plus grand, et pour qui la situation s'est le plus dégradée en quinze ans.

Source : Observatoire des inégalités

Précarité des jeunes adultes

400 000 personnes, dont 165 000 âgées de moins de 30 ans, ont touché une prime de l'État parce qu'elles étaient précaires en 2019 mais n'avaient pas réussi en 2020 à retravailler suffisamment pour toucher une indemnité chômage.

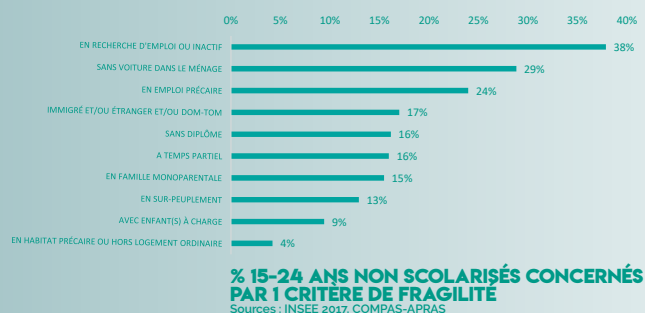
Source : Observatoire des inégalités

Sur le territoire de Rennes Métropole, 9 269 jeunes ont été bénéficiaires de l'Aide exceptionnelle de solidarité «jeunes précaires» en juin 2020 (Source CAF d'Ille-et-Vilaine) ; 6 758 étaient des jeunes Rennais (73%). Cette aide, hors étudiant, a été versée par la Caf en juin 2020, automatiquement, aux allocataires de moins de 25 ans bénéficiaires d'une aide personnelle au logement pour les non-salariés, apprentis ou étudiants salariés. La part de Rennes est beaucoup importante que celle observée pour les jeunes inscrits à Pôle Emploi (57%), mais est équivalente à celle des jeunes accueillis par We Ker (72%).

- vivre en logement sur-peuplé
- vivre en habitat précaire ou hors logement ordinaire
- vivre dans un ménage sans voiture

Nous considérons que la vulnérabilité intervient quand plusieurs facteurs se cumulent.

Nous retenons l'hypothèse que les jeunes confrontés à 4 facteurs ou plus sont en situation de vulnérabilité.



Les professionnel.le.s intervenant auprès des publics jeunes et qui ont participé aux séances d'analyse de ces données, ont validé la démarche méthodologique et le choix des indicateurs. Toutefois ils ont apporté un complément qui n'apparaissait pas initialement : la prise en compte de l'origine géographique DOM - TOM, à côté des jeunes étrangers / étrangères et immigrés / immigrées.

	Nb 15-24 ans non scolarisés	Nb de 15-24 ans avec 4 facteurs de vulnérabilité	Part des jeunes fragiles en %
QPV Maurepas (4 IRIS)	503	156	31 %
QPV Villejean (5 IRIS)	715	141	20 %
QPV Le Blossne (6 IRIS)	633	185	29 %
QPV Bréquigny (4 IRIS)	381	119	31 %
Iris 4 QPV Rennes	2 232	602	27 %
Rennes Hors QPV	7 248	670	9 %
Rennes	9 480	1 272	13 %

INDICE DE VULNÉRABILITÉ DES JEUNES (4 CRITÈRES) - QPV / HORS QPV
Source : Insee, RP fichiers détail 2017 - ©Compas - APRAS

9 500 jeunes de 15-24 ans non scolarisés à Rennes, ils représentent 19% des 15-24 ans.

À Rennes, ce sont 13% des jeunes de 15 à 24 ans, sortis du système scolaire, qui sont concernés par au moins 4 facteurs constituant l'indice de vulnérabilité. Ce taux est inférieur (9%) en dehors des QPV.

Villejean se distingue au sein des QPV avec la population jeune la plus nombreuse et un taux intermédiaire entre les autres QPV et les Iris hors QPV. Villejean est un territoire qui accueille de la mixité au sein de la jeunesse : à la fois des jeunes issus des familles du quartier (se rapprochant ainsi des autres QPV) et par ailleurs des jeunes venus sur le quartier pour leurs études (implantation faculté de Villejean) ; ces derniers peuvent, pour un certain nombre, rester sur le quartier au moment de leurs 1ers pas dans la vie active. Cette réalité est attestée par les professionnel.le.s œuvrant sur le quartier.

	Nb 15-24 ans non scolarisés	Nb de 15-24 ans avec 4 facteurs de vulnérabilité	% des jeunes fragiles
Brno	149	62	42 %
Emmanuel Mounier	120	56	46 %
Beauregard	362	52	14 %
Les Champs Manceaux	126	46	36 %
Cimetière de l'Est	203	45	22 %
Dalle Kennedy	209	45	21 %
Le Landrel Est Hies Ourmes	127	42	33 %
Cleunay Est	290	38	13 %
Saint Benoit	110	38	34 %
Le Gast Est	138	34	25 %
Villejean Nord Ouest	121	33	27 %
Le Landrel Ouest	113	33	29 %

INDICE DE VULNÉRABILITÉ DES JEUNES (4 CRITÈRES) - IRIS +33 JEUNES
Sources : INSEE 2017, COMPAS-APRAS

L'essentiel des Iris, comptant plus de jeunes non scolarisés concernés par cet indice de vulnérabilité sont en Quartier Politique de la Ville. Néanmoins quelques Iris hors QPV se distinguent. En premier lieu, Beauregard, Iris qui compte une population nombreuse, est celui qui compte la population des 15-24 ans sortis du système scolaire la plus nombreuse, et parmi cette dernière 52 jeunes sont en situation de vulnérabilité. Pour autant, le taux est légèrement supérieur à la moyenne rennaise.

L'Iris Cimetière de l'Est accueille une population de jeunes en vulnérabilité, avec un taux au niveau des QPV. Cet Iris compte un FJT et est également un territoire d'accueil de populations migrantes. Toutefois cette observation nécessite d'être affinée avec des constats qualitatifs et cet Iris doit figurer dans les territoires de vigilance pour la population jeune.

L'Iris de Cleunay Est est également concerné. Ce territoire compte une partie du QPV de Cleunay, mais aussi le quartier de la Courrouze. Ce quartier en fort

développement accueille certainement une population jeune nombreuse, parmi laquelle des jeunes en situation de vulnérabilité.

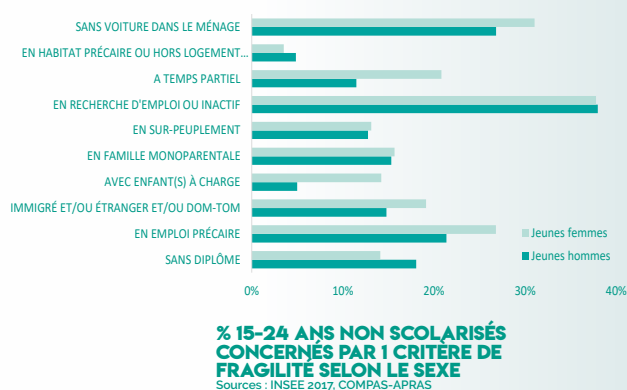
Les 15-24 ans sortis du système scolaire n'habitent plus chez leurs parents à 74%.

Ceux qui vivent chez leurs parents représentent donc 26% des jeunes non scolarisés, mais 40% de ceux qui sont concernés par l'indice de fragilité.

Le taux de vulnérabilité est de 21% pour les jeunes qui vivent en famille, contre 11% pour ceux qui vivent hors famille.

Les jeunes en famille sont beaucoup plus souvent en recherche d'emploi ou inactif (53% contre 32% pour ceux hors famille) et sans diplôme (28%, contre 12%).

On note que la moitié d'entre eux vivent dans une famille monoparentale et qu'ils sont beaucoup plus souvent exposés au surpeuplement (24%, contre 9%).



On observe également des différences selon le sexe.

Si les jeunes filles de 15 à 24 ans sorties du système scolaire, sont moins nombreuses (4 550 Femmes / 4 930 Hommes), elles sont plus souvent en situation de vulnérabilité.

Sont concerné.e.s par au moins 4 critères de vulnérabilité :

534 jeunes hommes, soit 10% des jeunes hommes sortis du système scolaire,

738 jeunes femmes soit 15% des jeunes femmes sorties du système scolaire.

Par ailleurs on peut observer des différences sur la nature des vulnérabilités. Ces différences étaient pour partie connues. Par exemple, il n'est pas surprenant que les jeunes filles soient plus souvent avec un enfant à

charge. Il est également repéré que les jeunes hommes présentent des niveaux de scolarisation inférieurs.

Par ailleurs, on observe à travers ces résultats que les jeunes femmes sont plus souvent en situation d'emploi précaire et à temps partiel.

Lors des séances de présentation et d'analyse de ces résultats avec les professionnel.le.s (en particulier les conseillers de We Ker), il est ressorti que les jeunes femmes accompagnées ne sont pas plus nombreuses ou identifiées avec davantage de vulnérabilités. Ces résultats nous montrent qu'elles sont davantage en situation d'emploi, même précaire et à temps partiel ; et c'est certainement la raison pour laquelle elles sont moins connues / repérées par les professionnel.le.s.

Autres points d'étonnement :

- elles sont plus souvent dans des ménages sans voiture,
- elles sont plus souvent étrangères / immigrées ou originaires des DOM-TOM.

Au sujet de l'absence de véhicule, il serait pertinent de vérifier que les jeunes femmes sont tout autant destinataires des aides financières pour accéder aux permis de conduire (FAJ) que les jeunes hommes.

Ces données sont autant de points qui ont pu attirer l'attention et permettre une meilleure connaissance des publics jeunes. Par ailleurs l'identification des vulnérabilités par territoire, QPV notamment, met en évidence des spécificités selon les quartiers.

On observe ainsi que les jeunes habitant en dehors des QPV, sont moins souvent sans diplôme, qu'il travaillent davantage en emploi précaire, qu'ils disposent plus souvent d'un véhicule dans leur foyer.

Les jeunes de Villejean présentent des caractéristiques intermédiaires entre les jeunes des QPV et ceux des autres quartiers ; cela s'explique par la mixité des publics sur ce quartier sur lequel résident également des jeunes étudiants qui stoppent leurs études. Ils sont également plus souvent en emploi précaire et à temps partiel.

Sur les QPV, les jeunes sont plus souvent sans diplôme et en recherche d'emploi / inactifs. Ils vivent plus souvent dans une famille monoparentale.

C'est à Maurepas qu'ils ou (en l'occurrence) elles ont plus souvent des enfants à charge ; au Blosne qu'ils sont plus souvent sans diplôme et en situation de surpeuplement ; à

Champs Manceaux où la part des étrangers / immigrés ou des originaires des DOM-TOM est plus significative. Mais en effectif, les jeunes immigrés sont plus nombreux au Blosne et les jeunes originaires des DOM-TOM à Villejean.

JEUNES EN COURS D'ÉTUDES (18-24 ANS)

Les facteurs pris en compte pour observer la vulnérabilité des jeunes scolarisés de 18 à 24 ans (essentiellement étudiants) sont les suivants :

- être en situation d'emploi (et cumulant ainsi emploi et études)
- être étranger et/ou immigré
- avoir au moins un enfant à charge (et cumulant ainsi études et fonction parentale)
- vivre en habitat précaire
- vivre dans un logement sur-peuplé
- être originaire d'un DOM-TOM

Ces facteurs sont pris individuellement (et non cumulés comme pour l'indice de vulnérabilité des jeunes non scolarisés).

L'effectif de jeunes concerné est beaucoup plus important, compte tenu du nombre d'étudiants résidant à Rennes :

35 670 jeunes de 18-24 ans en cours d'études

23% avec 1 critère de fragilité

Les QPV présentent des taux plus élevés, mais les effectifs sont moindres. En dehors de Villejean, la population étudiante réside peu dans les QPV.

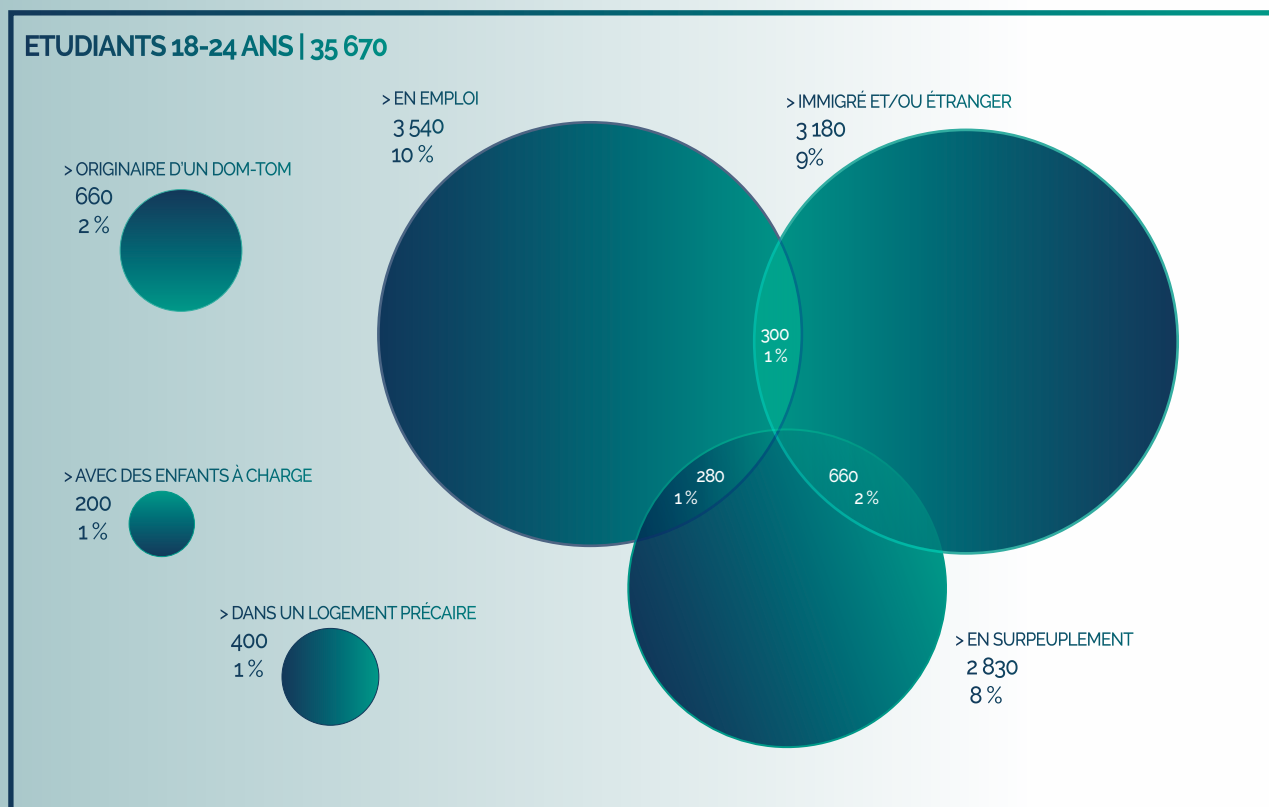
	Nb 18-24 ans non scolarisés	Nb ayant au moins 1 fragilité	% 18-24 ans ayant au moins une fragilité
QPV Maurepas (4 IRIS)	516	183	36 %
QPV Villejean (5 IRIS)	3 358	1 013	30 %
QPV Le Blosne (6 IRIS)	635	324	48 %
QPV Bréquigny (4 IRIS)	346	167	48 %
Iris 4 QPV	4 855	1 687	35 %
IRIS Hors QPV	30 773	6 345	21 %
Rennes	35 670	8 040	23 %

% VULNÉRABILITÉ DES JEUNES SCOLARISÉS (AU MOINS 1 CRITÈRE)

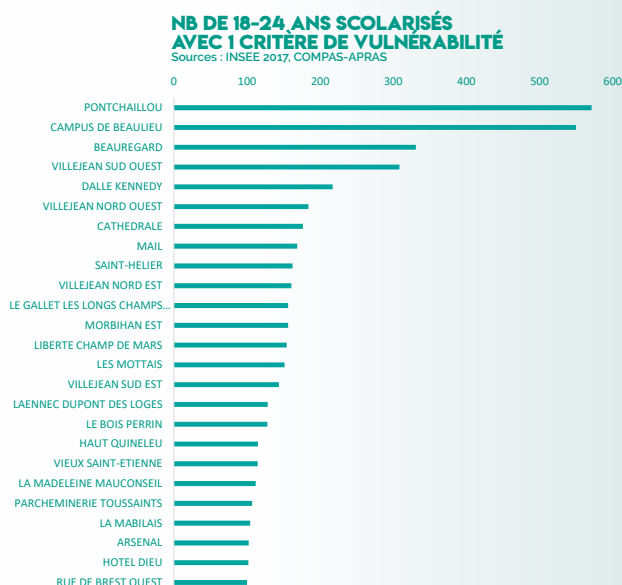
Source : Insee, RP fichiers détail 2017 - ©Compas - APRAS

Villejean présente ainsi un taux intermédiaire et un effectif important d'étudiants confrontés à un critère de vulnérabilité.

À l'échelle des Iris, un regard par taux vient pointer en 1er lieu les Iris des QPV, tandis qu'ils ne ressortent pas (en dehors des Iris de Villejean) dans l'observation par effectif.



Les effectifs les plus nombreux s'observent de fait sur les Iris comptant une population étudiante nombreuse : Pontchaillou, Beaulieu, et des iris proche de ces secteurs (Beauregard...) et du centre ville.



Les analyses des critères selon les territoires, mettent en évidence des étudiants habitant le quartier du Blosne en situation de surpeuplement : 218 jeunes, soit 34% des étudiants de ce territoire Iris QPV, contre 8% à Rennes en moyenne.

Sur les Iris du QPV de Villejean, ce sont 685 jeunes en situation de surpeuplement, soit 20% des étudiants.

Ainsi sur les QPV, le critère de vulnérabilité le plus courant est le surpeuplement dans le logement (22% pour les Iris des 4 QPV, 15% étranger / immigré, 12% en situation d'emploi).

En dehors des QPV, c'est le critère en emploi qui est le plus signifiant (10% en emploi, contre 8% étranger / immigré, 6% en surpeuplement).

Pour la population étudiante, il faudrait pouvoir croiser avec le critère boursier, ce que les fichiers INSEE ne prennent pas du tout en compte.

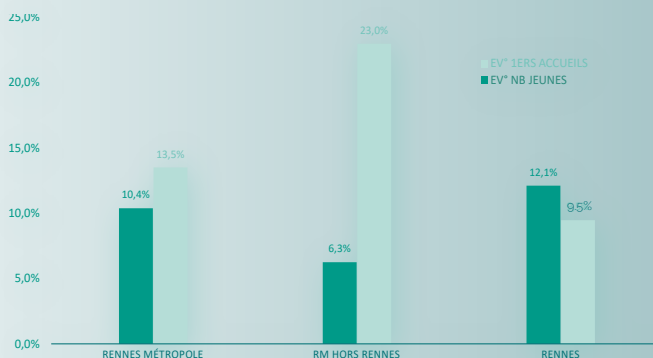
D'autre part, sur le sujet des étudiants, l'AUDIAR réalise des études et travaux dans le cadre de l'Observatoire métropolitain de la vie étudiante.

3.2

CHIFFRES RÉCENTS IMPACT JEUNESSE

CHIFFRES WE KER

Les plus fortes évolutions sur les flux de jeunes accompagnés par We Ker (Mission Locale) s'observent sur le second semestre 2020. Le 1er semestre, pourtant marqué par le 1er confinement et l'adaptation des services en termes de ressources humaines qui a pu être inégale selon les territoires, ne rend pas compte des évolutions les plus sensibles. Celles-ci sont davantage perceptibles sur la période Juin à Décembre 2020, comparée à Juin à Décembre 2019.



PUBLICS ACCOMPAGNÉS PAR WE KER - ÉVOLUTIONS PÉRIODE JUIN À DÉCEMBRE 2019 / 2020 EN %

Sources : We Ker, APRAS

Les progressions sur l'accueil global sont les plus fortes sur le territoire rennais (+12,1%, soit +390 jeunes accompagnés au global ; +9,5% pour les 1ers accueils, soit +109 jeunes). Pour les communes hors Rennes, le second semestre est marqué par une forte poussée des 1ers accueils de manière nettement plus accentuée que pour l'accueil global (+23,0%, soit +113 ; +6,3%, soit +84 jeunes sur le global), ce qui tend à mettre en évidence, un turn-over récent des jeunes accompagnés.

En effet, les conseillers ont évoqué les situations de jeunes dont les études ont été achevées précipitamment avec le contexte et qui reviennent chez leurs parents résidant dans les communes de la périphérie rennaise.

Aides financières : Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est une aide destinée à des jeunes rencontrant des difficultés particulières pour accéder à l'autonomie, à la formation professionnelle et à l'emploi. Il est financé par le Département et par Rennes Métropole. We Ker, la Mission Locale, est chargée de sa mise en œuvre sur le territoire de Rennes Métropole.

Le nombre d'aides accordées dépend d'une enveloppe globale et son évolution ne peut être interprétée directement au regard de la demande.

Par contre, la nature de la demande est tout à fait significative.

En 2020, 75% des aides du FAJ accordées concernaient la dimension de la subsistance, contre 50% en 2019.

Le nombre d'aides FAJ avec un motif subsistance a augmenté de 82,7% en 2020 (+488) sur Rennes Métropole, quand les aides pour les autres motifs diminuaient (-38,7%, soit -226).

Cette observation rejoint celle qui a été faite pour les aides facultatives du CCAS de Rennes : des aides fortement tournées vers le motif de subsistance.

Dès lors, on peut s'interroger sur la moindre mobilisation des autres types d'aide. Ont-elles été mises en suspens ? Seront-elles différées dans le temps ?



4. INCLUSION NUMÉRIQUE

INTRODUCTION

Le volet numérique est sous-jacent à l'ensemble des thématiques et est relié à la question de l'accès aux droits et au non-recours. Pour accéder à un emploi, s'inscrire à Pôle Emploi, faire valoir et suivre ses droits sociaux, accompagner ses enfants dans leur scolarité..., mieux vaut être à l'aise avec le numérique, disposer de matériel adéquat et d'une connexion internet. À Rennes, comme dans beaucoup d'endroits, une attention importante est portée sur la prise en compte des obstacles des publics face au numérique, en particulier des publics les plus fragiles. La demande du RSA peut se faire en se rendant au CCAS par exemple, des médiateurs numériques sont accessibles dans plusieurs services (CAF, Pôle Emploi...). Dans les Espaces Sociaux Communs des médiateurs socio-numériques sont présents pour accueillir les personnes, répondre à leurs questions et les accompagner le cas échéant. Toutefois des publics peuvent rester en difficulté. D'une part, la crise sanitaire a pu accentuer ces difficultés dans le sens où l'accès au numérique a eu encore plus d'importance, car il a été une réponse aux contraintes imposées par les confinements ou la nécessité de distanciation. Cette réalité admise et anticipée, les ESC ont relancé les possibilités d'accueil physique dès que possible. D'autre part, les difficultés sont variables selon les personnes et parfois de différentes natures. Le COMPAS a ainsi travaillé sur les critères de vulnérabilité à l'égard du numérique. Se basant sur les enquêtes annuelles du CREDOC et sur leur expérience auprès de nombreuses collectivités, ils donnent à voir un paradoxe : les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible. Ainsi ils mettent en évidence deux indicateurs complexes pouvant rendre compte de ces problématiques concernant l'inclusion numérique :

- les populations vulnérables face au risque de fracture numérique
- les populations qui ont et auront le plus besoin d'aller vers l'e-administration

LES MÉNAGES FACE AU RISQUE DE FRACTURE NUMÉRIQUE

L'indice construit dans le cadre de cette démarche déployée par le COMPAS reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'usagers du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

L'indice ainsi construit s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- le niveau de vie,
- l'immigration

(- le lieu de vie en milieu rural est relevé par le COMPAS quand la zone d'étude est concernée ; ce qui n'est le cas ici pour Rennes Métropole).

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

méthodo calcul baromètre

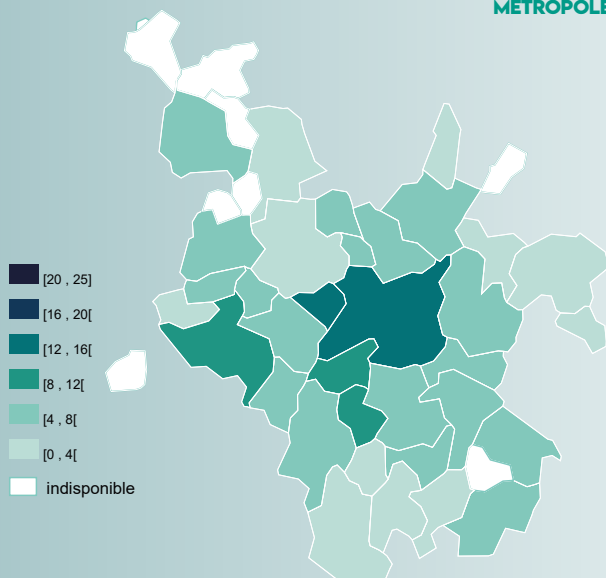
Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique.

4 sont notées de 0 à 5 et l'une vaut 0 ou 3.

La note maximale possible est donc 23 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

INDICE DE RUPTURE FACE AU NUMÉRIQUE DANS LES COMMUNES DE RENNES METROPOLE

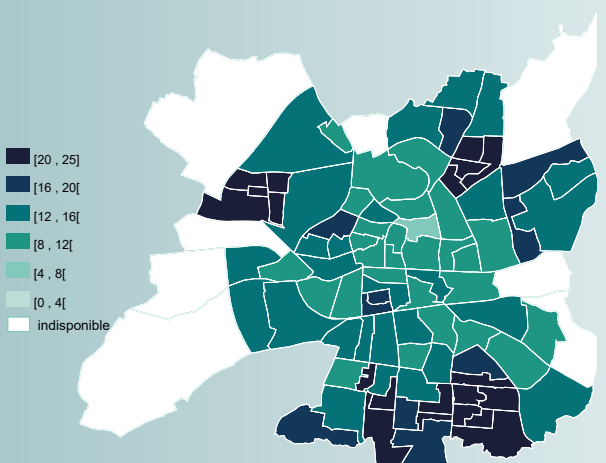


Sources : Insee, RP fichiers détail 2016 - ©Compas - APRAS

Concernant l'indice de rupture face au numérique, la commune de Vezein-le-Coquet présente un indice aussi élevé que celui de Rennes (12). Toutefois les données mobilisées prennent en compte la population carcérale qui vient accentuer certains indicateurs (bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés, personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus, population immigrée).

Ensuite viennent plusieurs communes avec un indice de 9 : Bécherel, Chartres-de-Bretagne, Mordelles et Saint-Jacques-de-la-Lande.

INDICE DE RUPTURE FACE AU NUMÉRIQUE DANS LES IRIS DE RENNES



Sources : Insee, RP fichiers détail 2016 - ©Compas - APRAS

Au regard de l'indice de rupture face au numérique, développé par le COMPAS, les IRIS des QPV de Rennes sont dans une position défavorable. Tous les IRIS des QPV affichent le même indice élevé.

Le quartier Le Blosne se distingue avec les parts les plus élevées de personnes ayant un bas niveau de formation et immigrées dans la population. Ce territoire enregistre également le taux de pauvreté le plus haut.

Le quartier Villejean présente également un taux de pauvreté élevé, mais le territoire se différencie avant tout avec la part la plus importante de personnes sans emploi. En effet, plus des deux tiers des personnes âgées de 15 ans et plus sont sans emploi.

Le quartier Bréquigny se distingue quant à lui, avec la part la plus élevée de personnes âgées de 70 ans et plus dans la population.

Enfin, le quartier Maurepas affiche une part équivalente. Ce territoire enregistre également un taux de pauvreté supérieur à la moyenne des IRIS des QPV rennais.

LES BESOINS POUR L'ACCÈS AUX DROITS PAR LE NUMÉRIQUE

Tous les citoyens français auraient théoriquement des besoins dans le cadre de leurs relations avec l'administration. Cependant, tous les citoyens n'ont pas le même niveau de besoin. Ainsi, pour cet indice le Compas, a choisi de recenser les ménages qui ont le plus besoin d'utiliser les plateformes numériques pour leur accès aux droits, pour leur fonction parentale ou pour l'accès à l'emploi. Il a donc été retenu trois grands groupes d'usagers : les ménages plus fortement dépendants des prestations sociales, les demandeurs d'emploi et les familles. Trois facteurs sont ainsi retenus pour mettre en évidence ces besoins :

- les familles avec un enfant de 6/18 ans,
- la demande d'emploi,
- le niveau de dépendance aux prestations

Concernant l'indice des besoins pour l'accès aux droits par le numérique, les territoires présentent des résultats qui varient, et au-delà la structure même des indices se distingue d'un territoire à l'autre.

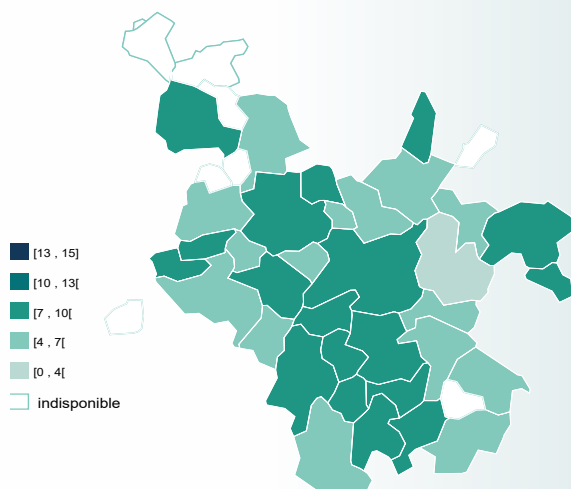
méthodo calcul baromètre

Les trois indicateurs sont notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 15 et marquerait un besoin maximal de la population face au numérique.

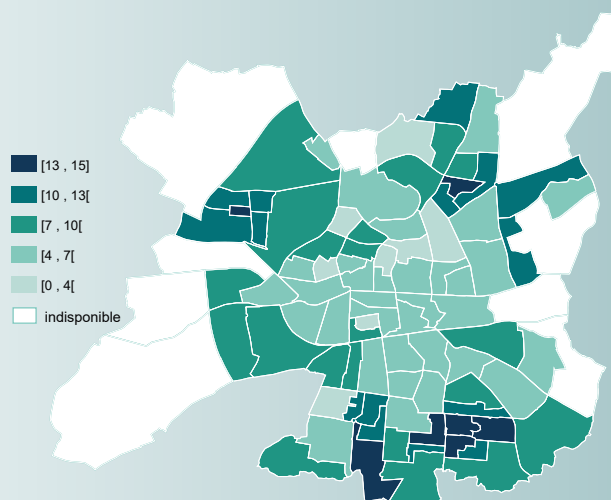
La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 9.

INDICE DE BESOIN FACE AU NUMÉRIQUE DANS LES COMMUNES DE RENNES METROPOLE



Sources : Insee, RP fichiers détail 2016 - ©Compas - APRAS

INDICE DE BESOIN FACE AU NUMÉRIQUE DANS LES IRIS DE RENNES



Sources : Insee, RP fichiers détail 2016 - ©Compas - APRAS

Sur le territoire Rennes Métropole hors Rennes, la commune apparaissant avec le plus fort indice en matière de besoin relatif au numérique est Saint-Jacques de la Lande avec une valeur (9) supérieure à celle de Rennes (8). Ressortent en particulier le taux de revenus issus des prestations sociales, puis le taux de chômage et enfin la part de ménages avec enfants de 6 à 18 ans.

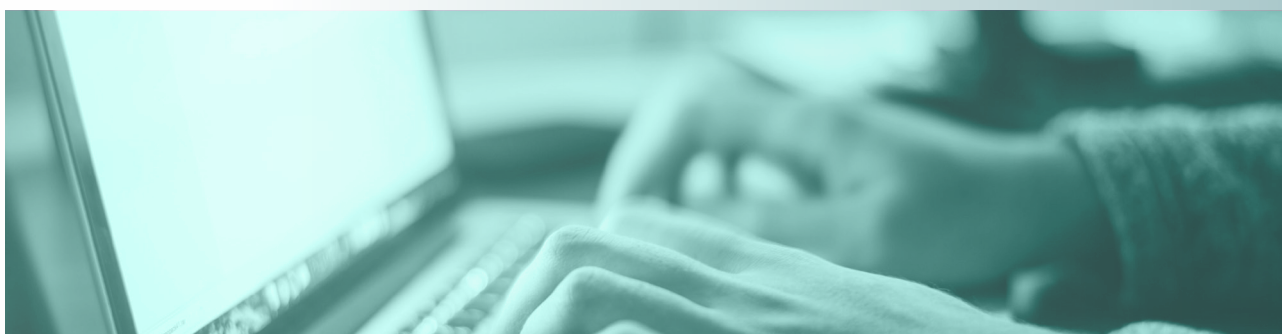
Plusieurs communes, présentent un indice équivalent à celui de Rennes (8) : Acigné, La Chapelle-des-Fougeretz, Orgères, Le Rheu et Pont-Péan. Le critère qui distingue ces dernières est celui de la part élevée des ménages avec enfants de 6 à 18 ans. Ainsi Saint-Jacques-de-la-Lande, pour laquelle les deux autres facteurs (revenus issus des prestations et chômage) pèsent, se distingue singulièrement des autres communes de Rennes Métropole.

L'indice de besoins pour l'accès aux droits est proche de sa valeur maximale pour le quartier Le Blosne. Il se distingue avec la part des revenus issus des prestations sociales la plus haute. Le territoire rassemble également le plus de ménages ayant des enfants âgés entre 6 et 18 ans.

Dans le détail des 3 autres QPV de Rennes, l'indice de besoins pour l'accès aux droits pèse de façon équivalente.

Le quartier Maurepas présente une part assez proche de celle QPV Le Blosne concernant la dépendance aux prestations. De plus, ce territoire affiche un taux de chômage estimé particulièrement élevé et le plus haut parmi les territoires étudiés.

Ces indicateurs ont fait l'objet d'une séance de travail pour les quartiers rennais avec l'équipe des médiateurs socio-numériques présents dans les Espaces Sociaux Communs. Ces professionnel.le.s valident la construction de ces indicateurs et les résultats qui s'en dégagent.



5. PERSONNES ÂGÉES

INDICE DE VULNÉRABILITÉ DES 75 ANS ET PLUS

Sur ce volet, nous nous appuyons également sur les travaux que le COMPAS mène sur plusieurs territoires en France : leurs observations, leurs analyses, ainsi que la construction d'un baromètre sur la vulnérabilité des personnes âgées.

La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé.

La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors.

A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

Les aînés constituent un public surexposé à l'isolement résidentiel.

Parallèlement, les proches aidants ne seront plus aussi nombreux dans les années à venir au regard de ce qu'ils représentent aujourd'hui. Ainsi, en 1990 il y avait en France onze personnes de 55 à 65 ans pour une personne de 85 ans et plus. Ce ratio est de 4 actuellement. Il sera plus proche de 2 d'ici à 2040. Cela signifie que le « réservoir » d'aidants/enfants potentiel va se réduire.

Enfin, les réseaux de solidarité associatifs sont actuellement fortement portés par les 55/75 ans.

D'autres aspects viennent amplifier les difficultés des personnes de plus de 75 ans :

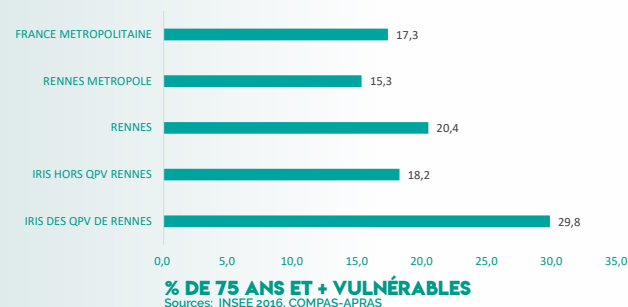
- A la forte progression de la population âgée en France ainsi qu'à la progression attendue de l'isolement, s'ajoutent les effets de la pauvreté d'une partie des personnes de 75 ans et plus.
- L'éloignement aux services et aux soins médicaux génère une dépendance aux acteurs de la solidarité très importante
- La question de la langue (pour des personnes immigrées par exemple)

- L'emménagement récent dans un territoire
- Le bas niveau de formation (qui contribue à rendre difficile l'accès aux droits via les plateformes numériques par exemple)
- La question du logement : vivre en appartement sans ascenseur ou vivre dans un très grand logement (impossibilité d'entretenir toutes les pièces ou à l'opposé des coûts d'entretien très importants) peut être un facteur « handicapant ».

Les 7 critères choisis pour composer le baromètre de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts, dont un compte double :

- vivant seule dans son logement (compte double)
- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivant dans un logement collectif sans ascenseur
- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture
- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée

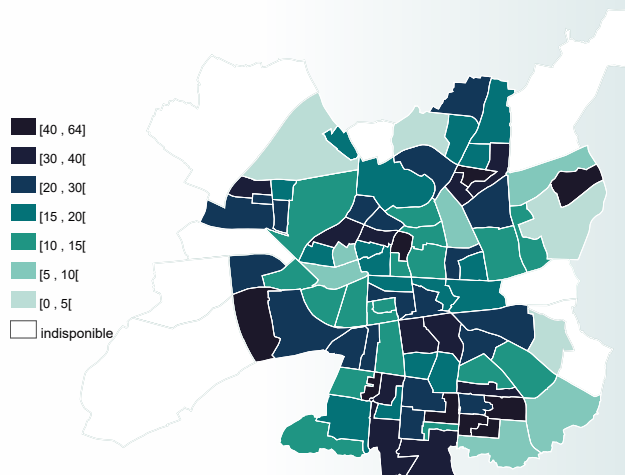
La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères.



La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

Ainsi, dès qu'une personne âgée cumule 5 de ces 8 points possibles, elle peut être considérée comme fragile.

INDICE DE VULNÉRABILITÉ DES PERSONNES DE 75 ANS ET + DANS LES COMMUNES DE RENNES MÉTROPOLE



Sources : Insee, RP fichiers détail 2016 - ©Compas - APRAS

	Nb 75 ans et +	% dans la pop. tot	Nb 75 ans et + fragiles	% 75 ans et + fragiles
QPV Maurepas (4 IRIS)	769	8.6	266	34.6
QPV Villejean (5 IRIS)	789	6.5	196	24.8
QPV Le Blossne (6 IRIS)	601	4.9	211	35.0
QPV Bréquigny (4 IRIS)	548	7.3	134	24.4
Iris 4 QPV Rennes	2 707	6.6	806	29.8
Iris Hors QPV Rennes	11 426	6.5	2 077	18.2
Rennes	14 133	6.5	2 883	20.4

POPULATION DE 75 ANS ET VULNÉRABILITÉ

Source : Insee, RP fichiers détail 2016 - ©Compas - APRAS

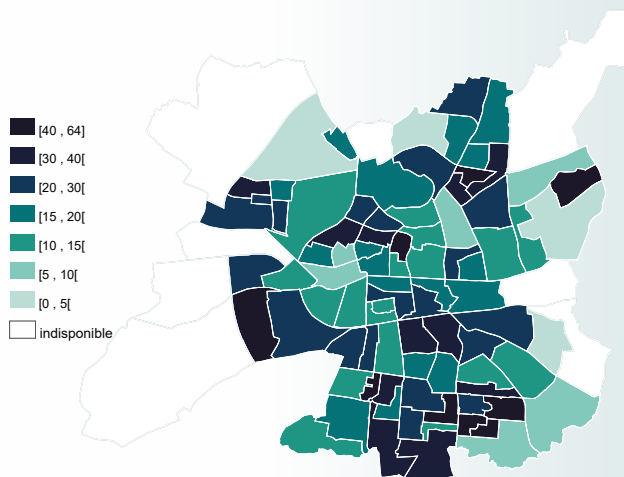
Cet indicateur exploré pour la 1ère fois sur les territoires de Rennes et de Rennes Métropole, n'a pas encore pu faire l'objet de présentation auprès des communes. Il pourrait être un outil pour les CCAS, les CLIC et les partenaires œuvrant dans le champ du vieillissement et de la dépendance.

Le taux de vulnérabilité selon les critères retenus est de 15,3% pour Rennes Métropole, 20,4% à Rennes et 9,9% pour les communes hors Rennes. En nombre, ce sont 2 883 personnes selon cette estimation, 1 340 dans les communes hors Rennes.

Une seule commune présente un taux supérieur à Rennes (20,4%), il s'agit de Nouvoitou (26,7%), toutefois derrière ce taux, le nombre de personnes concernées reste faible (34). En effet, il faut prendre en compte les effectifs de populations à côté des pourcentages. Parmi les autres communes mettant en évidence des taux parmi les plus élevés, on peut avoir des effectifs d'ampleur très différente: Saint-Jacques-de-la-Lande (17,3%, 114 personnes), Vern-sur-Seiche (16,3%, 61), Gévezé (15,1%, 36), Le Verger (14,9%, 7), La Chapelle-Thouarault (14,9%, 15).

Les autres communes comptant des nombres plus significatifs de personnes âgées vulnérables sont Bruz (122 personnes, 10,5% des 75 ans et +), Mordelles (74, 11,5%), Le Rheu (68, 12,8%), Cesson-Sévigné (66, 4,1%), Betton (64, 8,0%), Vern-sur-Seiche (61, 16,3%), Chantepie (60, 10,6%).

INDICE DE VULNÉRABILITÉ DES PERSONNES DE 75 ANS ET + DANS LES IRIS DE RENNES



Sources : Insee, RP fichiers détail 2016 - ©Compas - APRAS

Parmi les 2 707 personnes âgées de plus de 75 ans vivant dans les IRIS des QPV de Rennes, selon le recensement de l'Insee (RP-2016), 806 d'entre elles présentent au moins 5 points sur les 8 de fragilité possible, soit un taux de 30%.

L'analyse entre les différents IRIS des QPV de Rennes met en évidence les différences entre les quatre QPV étudiés. Les valeurs sont diverses : le taux varie de 24% pour le QPV Bréquigny à un maximum de 35% pour Le Blossne et Maurepas. Entre ces valeurs, se trouve également le quartier Villejean qui compte 25% des personnes âgées de 75 ans et plus en situation de fragilité. L'approche relative doit être complétée par celle du nombre de personnes âgées fragiles ainsi identifiées. Malgré un taux presque équivalent entre les QPV Maurepas et Le Blossne, il faut noter que le quartier Maurepas rassemble

davantage de personnes âgées fragiles en termes d'effectif (266 personnes, soit le nombre le plus élevé parmi les territoires étudiés). Cela s'explique par le fait que ce territoire compte davantage de seniors.

Le quartier Le Blossne présente des chiffres supérieurs à la tendance de l'ensemble des IRIS des QPV rennais pour tous les indicateurs, à l'exception de la part de personnes âgées vivant dans un grand logement ancien. Ce territoire se distingue avec les parts les plus élevées de seniors vivant dans un ménage dont la personne référente possède un bas niveau de formation, de personnes âgées vivant dans un ménage sans voiture et de seniors immigrés. Ainsi, plus des deux tiers des personnes âgées du territoire vivent dans un ménage dont la personne référente possède un bas niveau de formation, près de la moitié habitent dans un ménage sans voiture et près de deux seniors sur dix sont immigrés. Enfin, il faut noter que quatre personnes âgées sur dix vivent dans un grand logement ancien et la moitié vivent seules dans leur logement.

Le quartier Maurepas compte quant à lui près de deux tiers des seniors qui vivent dans un logement social, précaire, ou sont locataires dans un collectif privé ancien. Près de six personnes âgées sur dix vivent seules dans leur logement, soit le ratio le plus élevé parmi les territoires étudiés ! Il faut également noter que 46% des seniors de ce territoire vivent dans un ménage sans voiture et 62% dans un ménage dont la personne référente du ménage possède un bas niveau de formation.

Le quartier Villejean se distingue avec la part la plus haute de seniors vivant dans un grand logement ancien, soit les trois quart des personnes âgées de ce territoire.

Près de quatre seniors sur dix vivent également dans un immeuble sans ascenseur. Il faut aussi retenir la part relativement importante de personnes âgées vivant dans un ménage dont la personne référente possède un bas niveau de formation.

Enfin, le quartier Bréquigny se situe pour 4 indicateurs sur 7 en dessous de la tendance de l'ensemble des IRIS des QPV. Le territoire se distingue néanmoins avec six seniors sur dix qui vivent dans un grand logement ancien et plus d'un tiers qui habitent dans un immeuble sans ascenseur.

Globalement, la fragilité des personnes âgées des IRIS des QPV de Rennes est jusqu'à deux fois supérieure à celle des IRIS hors QPV de Rennes.

Toutefois la lecture de cet indice à l'échelle des Iris, donne à voir un mix de territoires effectivement au sein des QPV, mais également en dehors de ceux-ci. Ainsi les Iris comptant le plus de personnes âgées vulnérables sont : Le Gast Est (117), La Touche (109), Gaëtan Hervé (77), Cleunay Est (72), Fernand Jacq (71), Parc de Maurepas (69), Albert de Mun (62), Emmanuel Mounier (62), Les Olympiades (61), Croix Saint Hélier (55), Brno (55), Villejean Nord Ouest (54), Rue de Brest Ouest (53), Torigné Est (51).

Cet indicateur a été présenté aux acteurs/actrices de la coordination des Aînés des quartiers Maurepas La Bellangerais et Jeanne d'Arc Beaulieu Longschamps.

Début 2021, cet indicateur a pu être mobilisé pour le dispositif « Les Volontaires Solidaires de Rennes », en lien avec les Directions de Quartier et les associations partenaires. Il s'agissait d'identifier les îlots sur lesquels devaient être menées en priorité les actions de porte-à-porte.



Édité le 22 octobre 2021

Crédit photos : freepik / Geoffrey Crofte
Unsplash / Brytny Com Unsplash /
Hunt Han Unsplash / Glenn Carstens
Unsplash / Josepha Ndiya Unsplash

Contributeurices : Anne-Gaëlle DELRUE,
Gaëlle MEUROU et Sylvie RAULT

ANNEXE 1

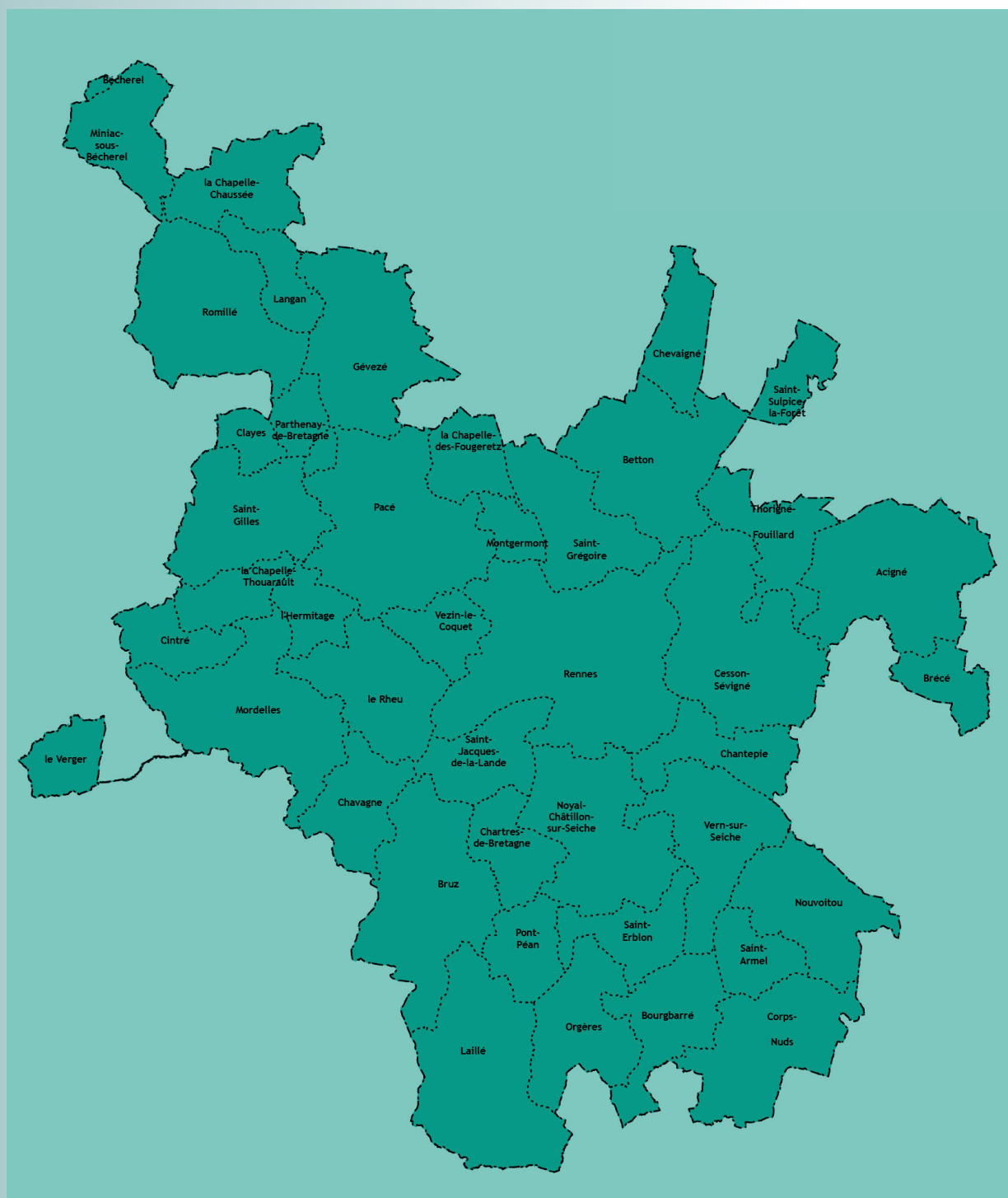
LISTE DES PRÉSENTATIONS

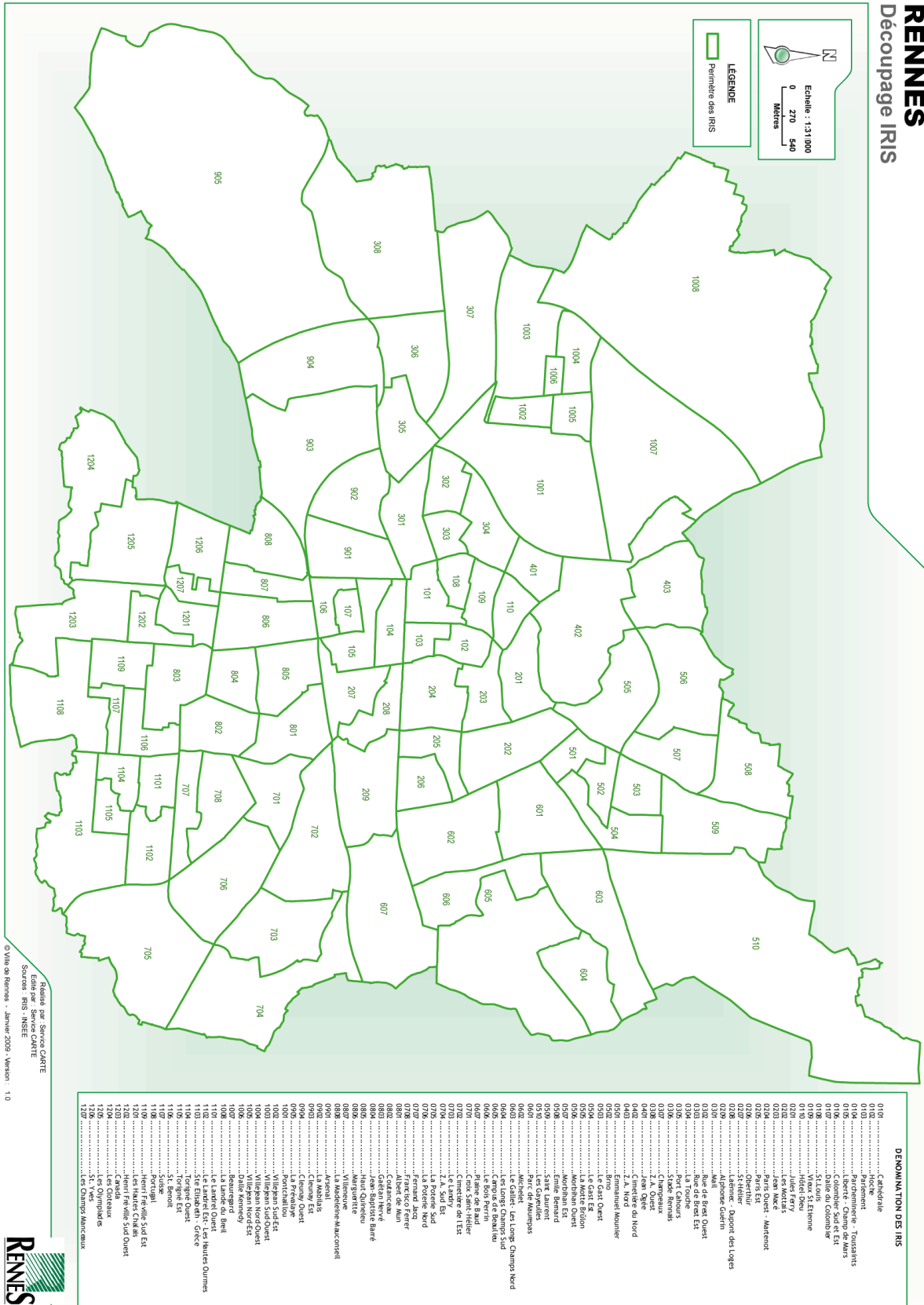
15/12/2020	Groupe Projet Chantier Jeunesse Rennes Métropole
12/01/2021	Commission Territoriale Insertion et COPIL Pacte rennais d'insertion
13/01/2021	Conseil d'administration de l'APRAS
21/01/2021	Bureau des Possibles - Politique de la Ville
26/01/2021	Réseau Élus Cohésion Sociale de Rennes Métropole
01/02/2021	Coordination Aide Alimentaire
08/02/2021	Équipe APRAS
10/02/2021	GT Espaces Sociaux Communs
11/02/2021	Observatoires du Conseil Départemental
09/03/2021	Équipe La Cohue
09/03/2021	Équipe Médiation Numérique ESC
10/03/2021	Coordination des Aînés - Maurepas
15/03/2021	Groupe ad hoc Enfance Famille
29/03/2021	Coordination alimentaire
01/04/2021	Partenaires du 4 Bis
02/04/2021	Groupe de Suivi Emploi Maurepas - Villejean
02/04/2021	Coordination des Points Accueil Emploi
16/04/2021	Groupe de Suivi Emploi Le Blosne - Bréquigny
06/05/2021	Atelier Observation 4 Bis
07/05/2021	Groupe de Suivi Emploi Cleunay - Centre
11/05/2021	Élus Jeunesse Rennes Métropole Projet aller vers
12/05/2021	Conseil Citoyen Rennais
17/05/2021	Service Jeunesse Rennes + Élu(e)
20/05/2021 + 01/06/2021	CODIR DIAP
10/06/2021	We Ker et partenaires jeunesse
24/06/2021	CA du CCAS de Rennes

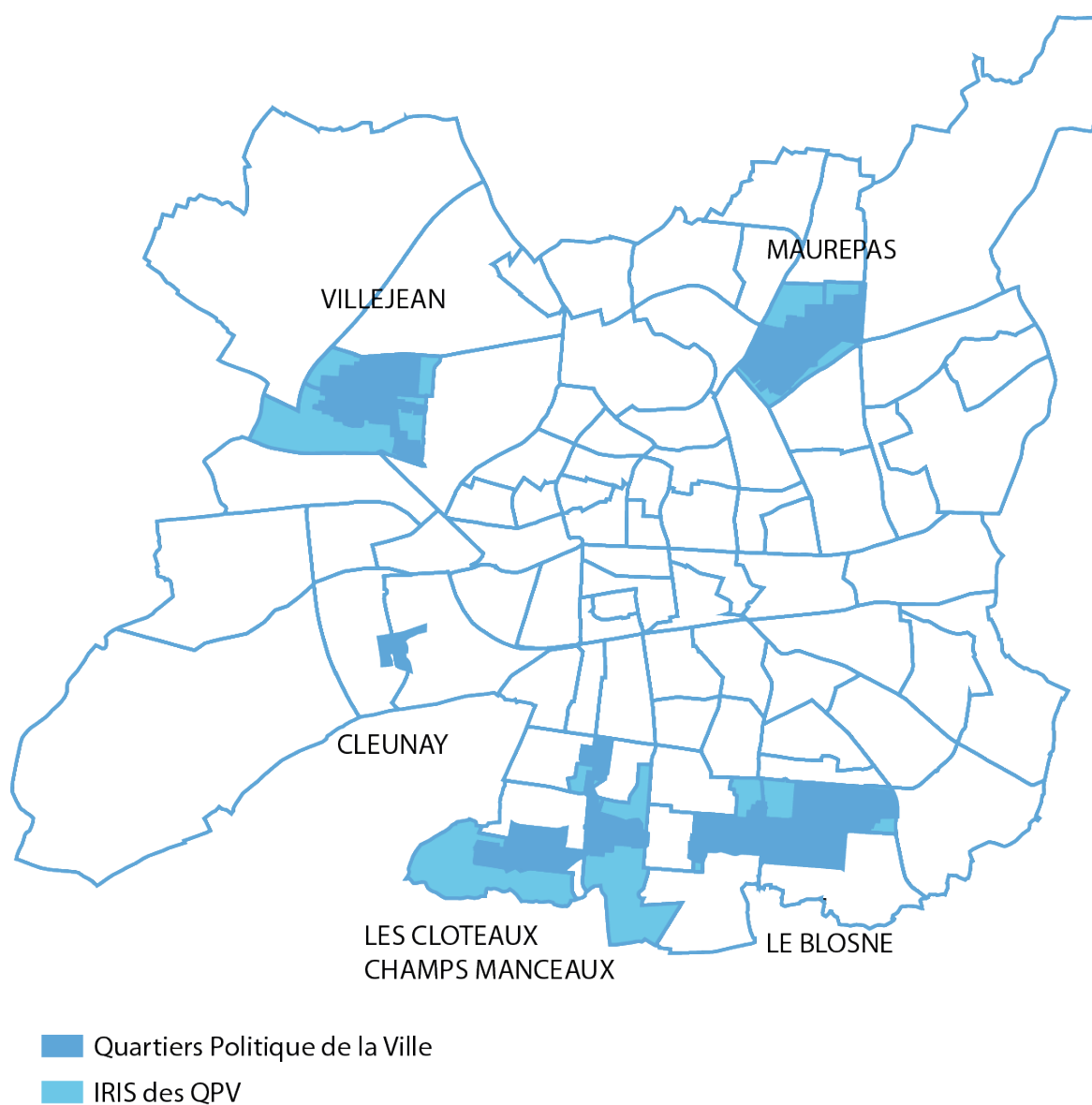
ANNEXE 2

TERRITOIRES D'OBSERVATION

CARTE RENNES METROPOLE



CARTE
DES IRIS RENNESRENNES
Découpage IRIS

**CARTE
DES QPV RENNES**



L'APRAS
6, cours des Alliés
35000 RENNES
02 99 31 52 44
contact@apras.asso.fr
www.apras.org